

HAÏTI OBSERVATEUR



Lè manke gid, pèp la gaye !

Fondé à New York,
cet hebdomadaire est édité
par la société
Haïti-Observateur Group, Inc.
www.haiti-observateur.ca
Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, NY 11435-6235
Tél. (718) 812-2820
haiti_observateur@yahoo.com
New York: \$1,00
Partout ailleurs : 1,50 \$
Haïti: 20 gourdes
Tél. (718) 812-2820

VOL. XXXVIII, No. 1 New York : Tel : (718) 812-2820 ; • Montréal (514) 321-6434 ; • Port-au-Prince: (011 509) 223-0785 • Paris (33-1)43-63-28-10 3-17 janvier 2018

L'AUBAINE DES PETROLOLLARS POUR HAÏTI TOUCHE-T-ELLE À SA FIN ?

Maduro arrête la livraison de produits pétroliers à Port-au-Prince Victimes des sanctions économiques des États-Unis...

Par Léo Joseph

Pour avoir prononcé un discours dont une phrase a l'allure acrimonieuse, au Parlement, hier (lundi 8 janvier), dans le cadre de l'ouverture de la première session ordinaire de l'année

Mais on ne pouvait imaginer qu'il s'agissait des États-Unis. Jusqu'à ce qu'on ait pris connaissance des phrases suivantes, de toute évidence, destinées à la consommation externe : « (...) Nous, Haïtiens, devons reconnaître que l'initiative de

l'étranger; nous déclarons à la face du monde que la République d'Haïti prend, désormais, son destin en mains».

En effet, ces propos sont empreints des frustrations d'un président Moïse confronté à de nouvelles difficultés écono-

son d'essence à Haïti, dans le cadre du projet PetroCaribo.

Faut-il alors conclure que

le fonds PetroCaribe, qui a donné lieu au plus grand scanda-

Suite en page 7



Jovenel Moïse reçu par son homologue vénézuelien Nicolas Maduro au Palais de Miraflores.

législative 2018, comme s'il lançait des flèches en direction d'un ennemi dont il ne voulait (ou ne pouvait) citer le nom, on savait que Jovenel Moïse avait maille à partir avec un pays étranger.

développement national nous revient (...) Aujourd'hui, nous déclarons, haut et fort, devant la représentation nationale, devant l'ensemble des citoyens haïtiens, qu'ils vivent dans le pays ou à

miques, cette fois privé de moyens d'assurer l'approvisionnement du pays en produits pétroliers. Car le président du Venezuela, Nicolas Maduro, a pris la décision d'arrêter la livrai-

POURSUITE EN DIFFAMATION AU TRIBUNAL FÉDÉRAL L'homme d'affaires haïtien Reynold Deeb ira-t-il jusqu'au bout contre Georges Saati ?



Georges Saati, l'accusé, installé dans la salle de conférence attendant le plaignant pour commencer la déposition.

Après que Laurent Lamothe eut initié les premiers procès en diffamation contre Léo Joseph, directeur d'*Haïti-Observateur*; auprès du Tribunal fédéral de Miami, en Floride,

c'est tout un groupe d'hommes d'affaires proches des régimes tèt kale de Martelly et de Moïse qui ont emboîté le

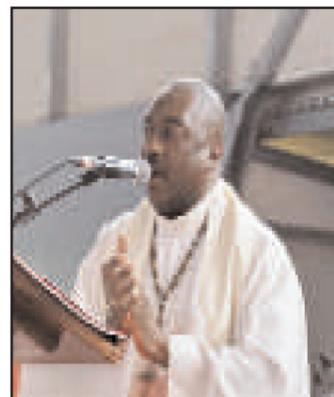
Suite en page 4

LA PLUS HAUTE AUTORITÉ RELIGIEUSE CATHOLIQUE EN HAÏTI CHAHUTÉE

Mgr Langlois pris à partie par des assistants aux obsèques du père Simoly Un avertissement retentissant à la hiérarchie catholique...



Le Cardinal Chibly Langlois.



Le Rev Père Joseph Simoly.

Les obsèques du Rév. Père Joseph Simoly, un autre prêtre haïtien tombé sous les balles de présumés tueurs à gages non encore identifiés, a donné lieu à une manifestation hostile à la plus haute autorité de l'Église romaine en Haïti. Des assistants aux funérailles de ce prêtre, qui était proche des fidèles, se sont mis à scander des slogans hostiles au prélat, l'associant à la mort du défunt, et dénonçant du même coup les bonnes relations de ce dernier avec le pouvoir dont le Père

Suite en page 2



Le journaliste Michael Wolff, l'auteur de *Fire and Fury*.

* Le vendredi 12 janvier 2018 ramène le 8e anniversaire du tremblement de terre de 2010 qui avait quasiment détruit Port-au-Prince et ses environs, causant d'énormes pertes en vie

humaine et affectant l'économie à 80 %.

Pour commémorer cette date fatidique, l'organisation IHOM (International Humanitarian

Suite en page 9

LA PLUS HAUTE AUTORITÉ RELIGIEUSE CATHOLIQUE EN HAÏTI CHAHUTÉE

Mgr Chibly Langlois pris à partie par des assistants aux obsèques du père Simoly

Un avertissement retentissant à la hiérarchie catholique...

Suite de la page 1

Simoly dénonçait dans ses sermons la corruption battant son plein dans l'administration publique.

En effet, des dizaines de manifestants, présents à la cathédrale temporaire de Port-au-Prince, où se déroulaient les funérailles de Père Simoly, commençaient à lancer des propos désobligeants et des quolibets à l'adresse du cardinal au moment où il allait commencer son sermon de circonstance, transformant la cérémonie funéraire en manifestation contre le cardinal Langlois. Il fallait l'intervention du CIMO pour rétablir le calme et permettre à la cérémonie de continuer sans d'autres perturbations.

Durant cette période de troubles, ont été lancés des slogans tels que « *A bas Chibly* », ou encore les tèt kale sont les meurtriers de Père Simoly, une rumeur qui avait été véhiculée immédiatement après qu'eut été apprise la nouvelle de la mort du prêtre. Surtout qu'un responsable de la Police a eu à faire une déclaration, jugée suspecte, déclarant que le défunt a été abattu par des hommes à moto après une visite à la banque, faisant accroire que ses meurtriers voulaient s'emparer de l'argent dont il venait de faire le retrait. Et comme pour étayer cette notion, l'institution policière, par la voix de son porte-parole, avait ajouté que les présumés assassins du prêtre avaient emporté sa valise.

Des secteurs anti-Langlois au sein de la population

Cette manifestation orchestrée à l'intérieur de la Cathédrale transitoire de Port-au-Prince, à l'occasion des obsèques du défunt père Simoly, est loin d'être un évène-

ment spontané. Car elle s'inscrit dans le cadre d'une disposition négative à l'égard de l'unique cardinal haïtien, mais aussi de la tendance de la hiérarchie catholique à prendre des décisions l'identifiant avec le pouvoir.

En effet, certains secteurs de la vie nationale en veulent au cardinal Langlois de s'« être fait partie prenante » des démarches nettement partisans et politiques menées par l'ex-président Michel Martelly, dans le cadre de sa réunion avec des partis politiques proches de tèt kale ainsi que des membres de la bourgeoisie marchande liés au gouvernement du chanteur du compas. Le leader religieux s'était impliqué à fond dans l'initiative de Martelly, se souciant vraiment pas du tout des préoccupations des partis d'opposition qui dénonçaient avec véhémence les dérives de ce dernier. Sur ces entrefaites, ne pouvant justifier la position pro-Martelly du cardinal, d'aucuns pensent que la « corruption » battant son plein au sein des administrations Martelly-Lamothe et Martelly-Paul était à l'origine des slogans anti-Langlois lancés par les secteurs derrière cette intervention, durant les funérailles du vicaire dominical de l'église Sacré-Cœur de Port-au-Prince.

Le calme revenu, le cardinal a couvert le défunt d'éloges, indiquant que Joseph Simoly était un serviteur de Dieu rare, dont il dit être une « *prêtre missionnaire de la bonne nouvelle de la résurrection* », et précisant que, durant ses vingt-cinq ans de sacerdoce, ses prêches sont empreintes d'une dextérité et d'une maîtrise hors du commun. Ce qui, précise-t-il encore, le place dans la catégorie de prêtres exceptionnels. Doué de telles qualités, explique le cardinal Langlois, le père Simoly a aidé « *une grande quantité de fidèles à rencontrer Dieu* ».

Le représentant de la plus haute autorité de l'Église catholique en Haïti, le prédicateur de circonstance à ces obsèques, a déclaré que, selon lui, l'assassinat du Père Simoly constitue, « *une énorme perte* », tant pour le pays que pour la communauté religieuse. Aussi a-t-il profité de l'occasion pour dénoncer « *l'insécurité, l'impunité, la terreur, la barbarie, la haine, la violence et la corruption* », comme étant des tares contribuant à la destruction de la société, et qui incitent nombre de jeunes à s'expatrier.

Dans la foulée, le cardinal s'est adressé aux autorités judiciaires du pays les invitant à œuvrer pour mettre fin à l'environnement d'angoisse et de peur, lançant un appel aux autorités judiciaires pour qu'elles puissent mettre fin à cette situation de peur et d'angoisse qui s'est abattue sur le pays, soulignant que l'absence de justice a créé les situations ayant entraîné la mort du père Simoly.

Par ailleurs, d'autres catégories d'opposants se sont mis de la partie contre Langlois. Il s'agit de certains gens liés à l'Université Notre Dame dont le fonds de pension a été en partie détourné à des fins personnelles. Les victimes en rejettent la responsabilité sur ce dernier l'accusant d'avoir toléré les responsables de tels méfaits; s'il n'était lui-même à l'origine de la décision d'autoriser le grignotement du fonds de pension du personnel enseignant de l'institution d'études supérieures catholiques. Quoi qu'il en soit, les détracteurs du cardinal lui imputent de tels agissements qu'ils assimilent à la « corruption », un phénomène contre lequel devraient se mobiliser « *sans réserve* » les institutions dotées de la plus haute autorité morale du pays. Dans cet ordre d'idées, d'aucuns pensent que la hiérarchie catholique devrait prendre ses distances par

rapport aux dirigeants haïtiens. Des secteurs de l'opposition au régime tèt kale deuxième version lui reprochent de cautionner les mamours du prélat, d'abord à Michel Martelly, ensuite à Jovenel Moïse.

Tout cela explique la présence de manifestants s'en prenant au cardinal Langlois, durant les funérailles de père Simoly, victime de tueurs à gages que la Police n'est toujours pas en mesure d'identifier, leurs commanditaires non plus. Plus de deux semaines après ce crime, les forces de l'ordre ne sont pas prêtes de mettre la main au collet des criminels.

Le vacarme provoqué contre le cardinal haïtien a eu lieu en présence du représentant du Vatican en Haïti. Selon certains membres de l'opposition à l'administration Moïse-Lafontant, le Nonce apostolique ne fera rien pour dénoncer les agissements de M. Langlois au Saint-Siège.

La famille Simoly réfute la version de la Police

La famille Simoly ne souscrit pas à la version officielle originellement véhiculée par l'institution policière, par le truchement d'un porte-parole déclarant que la victime a été abattu par des hommes à moto qui voulaient s'emparer de sa valise, après sa sortie d'une banque.

Un des frères du défunt a expliqué que le prêtre n'avait jamais été à une banque. Il a été tué devant sa maison, au moment de retourner de l'église où il avait, dit-il, dénoncé la corruption au cours de son prêche. D'aucuns ont même fait savoir qu'il avait prédit son assassinat à cause de telles prises de position au cours de cette même messe.

Tout en exhortant la Police à mener une vraie enquête afin

d'identifier et d'arrêter les coupables et leurs commanditaires, la famille Simoly a demandé à l'Exécutif, au Judiciaire et au Parlement de prendre leurs responsabilités, chacun dans ses attributions respectives, afin de prendre les mesures nécessaires pour apporter les changements qui s'imposent.

Dans certains milieux politiques, en Haïti, l'intervention contre le cardinal Langlois a suscité des commentaires négatifs à l'égard de la hiérarchie catholique, faisant état, notamment, de la manière dont le cardinal Chibly Langlois s'est « *acoquiné* » avec Michel Martelly et le gouvernement Laurent Lamothe, puis avec celui d'Evens Paul, dit K-Plim. D'autres ont jugé opportun d'attirer l'attention sur le fait que, selon eux, l'Église catholique ne s'engage point dans la lutte démocratique comme elle participait à la campagne ayant déterminé la chute de la dynastie des Duvalier. Par exemple, ont encore souligné ces critiques, même quand des membres de l'Église dénoncent la corruption et les dérives des deux derniers présidents tèt kale et leurs gouvernements, on ne trouve pas l'unité d'action que la hiérarchie catholique avait affiché dans les années 80.

A bien considérer, cette sortie désagréable contre le cardinal Langlois a l'allure d'un avertissement au leadership de l'Église catholique pour qu'elle s'identifie davantage à la cause du peuple victime de l'indifférence gouvernementale, de la mauvaise gouvernance et de l'incompétence des gouvernants; et qui se montrent peu concernées par la misère, la faim et le chômage qui tenaillent les couches les plus défavorisées.

REGARD DE LA FENÊTRE

INCOHÉRENCE DE LA POLITIQUE INTERNE HAÏTIENNE

Jovenel Moïse se « déculotte » en France, se révèle en public et fait dans la provocation

Par Michelle Mevs

Mise en perspective des déclarations surprenantes du président de la république d'Haïti Jovenel Moïse, lors de sa visite à Paris, début décembre 2017, à savoir, d'une part, sur l'enquête de la dilapidation des fonds PetroCaribe et, d'autre part, sa stratégie politique contre ses « *ennemis* ». Il avoue avoir bloqué le résultat de l'enquête sur l'utilisation de milliards de dollars en gaspillage et détournements; mais encore, il poursuit, confessant avoir été porté à « *ratifier à leur poste 50 juges corrompus* ».



Le président français Emmanuel Macron vient accueillir son homologue haïtien qui a les yeux fixés au sol.

Si M. Moïse voulait provoquer un débat, il n'aurait pas fait mieux. Il y a eu provocation, certes, mais offense également dirigée contre les pouvoirs législatif et judiciaire du pays; et, de surcroît, humiliation infligée aux citoyens haïtiens sur fond de faille protocolaire.

En effet, certains analystes haïtiens de « *Matin Débat* » n'ont pas trouvé mieux que le terme « *déculotter* » — que nous repreneons ici également — pour expliquer les déclarations du président haïtien, alors invité de son homologue français, Emmanuel Macron, à participer au « *One Planet Summit* » sur le changement climatique, le 12 décembre dernier.

De fait, l'attitude et les paroles du chef d'Etat haïtien en terre étrangère méritent toute notre attention.

D'une part, Jovenel Moïse,



Le président Jovenel Moïse et son épouse Martin, photo souvenir avec le roi et la reine de Belgique au palais royal.

apparemment satisfait de sa visite européenne, avoue à la communauté haïtienne, en créole, à la Seine Saint Denis, à Paris, avoir

appliqué une sorte de véto très personnel, sinon un mode de blocage particulier, aux éventuelles poursuites judiciaires dans le cadre des résultats de l'enquête parlementaire sur la corruption. Ce document épingle une quinzaine d'ex-ministres et deux ex-Premiers ministres dont certains d'entre eux appartiennent au PHTK, le parti du président.

Restant fermement sur sa position, ce n'est pas étonnant que le président ait repris les mêmes propos lors d'une interview accordée à la journaliste Stéphanie Schiller de RFI, cette fois en français. Il annonçait la couleur : « *La lutte contre la corruption ne peut pas et ne doit pas être utilisée pour régler les comptes personnels ou pour faire la chasse aux sorcières contre des ennemis politiques* ».

Mais encore, il confesse à la communauté haïtienne de France venue à sa rencontre avoir lui-même ratifié à leur poste 50 juges sur lesquels pèsent de suspicions de corruption.

Suite en page 14

LA SEMAINE EN VRAC

Les citoyens réclament des actions en 2018

Par Moun

Le président Jovenel Moïse aura bientôt, en février 2018, un an au pouvoir. Il aura passé ce temps à rappeler ses promesses de campagne et à essayer de les exécuter, notamment avec sa caravane de changement qui se propose d'améliorer certaines routes et autres infrastructures du pays avec des engins lourds, et de préparer des terres pour l'exploitation agricole. Le président a dû aussi faire face à l'opposition populaire et au mouvement revendicatif portés par plusieurs secteurs sociopolitiques qui l'ont forcé à faire quelques concessions sur sa politique générale.

Le 1^{er} janvier 2018, M. Moïse a prononcé, aux Gonaïves, la cité de l'Indépendance de notre pays, un discours qui se veut rassembleur, afin de faire face aux défis d'aujourd'hui :

Tout d'abord, il faut nous unir, a-t-il dit : « ...nou dwe fè (inyon) reviv pou nou mennen

batay kont tout sa ki bloke nou sou wout devlopman ».

En deuxième lieu, il prononce un constat : celui de la fin du système (social, politique, et économique ?) haïtien : « *sistèm ki lage nou a travè listwa nan esklizyon, nan koripsyon, nan inpinite, nan malsite, sistèm sa a ka p jenere mizè, esphwatasyon ak sou devlopman, li fini* ».

Le troisième point que fait le président Moïse, c'est que les élections lui ont donné un mandat de cinq ans pour changer les conditions de vie de la population. (Sa présidence ne devrait donc pas être mise en question).

Le quatrième point est que son gouvernement travaillera pour des logements décentes, des écoles, l'emploi, le respect de la propriété privée, pour protéger l'environnement, augmenter la production nationale, lutter contre la corruption et réduire les inégalités sociales.

Le cinquième point important

en dehors de considérations sur une armée qu'il souhaite être au service du développement est qu'il appelle à tenir « *les états sectoriels de la nation pour cimenter la société* » ...

Contrairement à ceux et celles qui n'ont retenu de l'allocation du président que ce dernier point, à savoir l'appel lancé à la tenue des états sectoriels de la nation, je voudrais commenter ici sur tous les points.

Tout d'abord, en ce qui concerne « *l'union* » (il n'a pas employé le terme unité qui est plus dynamique et politique), c'est le troisième point qui l'éclaire. Il s'agit d'une union autour de sa personne et de ses promesses de campagne pour les quatre ans qui lui restent et non d'une approche stratégique à long terme de renforcement et d'unification des forces sociales et politiques pour le changement. Or, sa personne est remise en question par certains groupes et partis politiques par rapport à son

passé dans des affaires de blanchiment d'argent.

En deuxième lieu, le président annonce la fin du système haïtien en faillite depuis belle lurette; cependant ce qu'il propose c'est un redressement du système existant et non des changements profonds sur le long terme. Il s'agit ici de promesses générales alors que les Haïtiens réclament des actions concrètes. Comment entend-il lutter contre l'impunité et la corruption, quels sont ses plans et ses projets pour les infrastructures de l'éducation, de logements décentes, d'emploi, etc? Ou sont les chiffres, notamment pour 2018 et pour 2018 à 2022 ?

En dernier lieu, il veut tenir des états sectoriels plutôt que des états généraux de la nation alors que beaucoup réclament des discussions sur les grandes lignes, les grandes orientations qui nous mèneraient vers le changement du système en faillite pour le remplacer par des approches qui mettraient l'homme et la femme au centre du développement avec l'amélioration des conditions de vie comme mesure; et des états sectoriels suivraient, basés sur les

grandes lignes sur lesquelles on se serait mis d'accord.

Jovenel Moïse donne l'impression de toujours être en campagne pour sa personne et ses promesses. S'il appelle à l'union, c'est autour de lui et de ses idées et non autour d'un programme commun pour l'avenir.

Les oppositions politiques, quant à elles, devraient pouvoir faire la synthèse de leurs idées et s'entendre sur une présentation, une plateforme à confronter avec les idées de Moïse, dans le cadre des états généraux, suivis des états sectoriels de la nation.

Une approche différente faisant de l'amélioration des conditions sociales d'existence est à considérer et à discuter, face à l'approche de Jovenel Moïse qui privilégie le développement des infrastructures par la « *Caravane du changement* ».

Plutôt que de répéter les formes de lutte de l'année 2017 avec les mêmes demandes, il serait plus positif d'envisager de mettre en avant un agenda propre avec des revendications propres. En 2018, avançons vers le changement et le développement.

DIPLOMATIE INTERNATIONALE ET SOCIÉTÉ

Prisonnier politique en Haïti : Indice du coût de réparation

Par Dan Albertini

Entre (). Gender Equality, salaire per diem. Hop, Guterres slam après Ki-moon. Fermons les ().

Si la Chine de Mao a toujours été en salle de tortures tous genres confondus, le voisinage le sait. *Rivière infernale cachée, Tiananmen dévoilé*. Place du martyr, nous voyons se défilier l'ombre. Géant multi-céphale, contexte de puissant bras armé dépasse l'entendement des UN. Charte catégorisée, grand Etat petit Etat, l'économie en a décidé ainsi du tiers monde. Il a fallu, en dépit de toute audace de cette organisation globale, plus de réalisme, car le bouddhiste maoïste prône la résignation même en faveur d'autres vies. Réparation. Le Chinois s'en accommode à cette virgule religieuse qui est son socle de résilience. Il feint renier en politique la religion chinoise où, *éléphant, rat, cochon...*, leur *wanga*, le progrès fait le reste, élisant chaque année de plus en plus de riches, rehaussant la classe aisée en profil numérique. La mort perd du terrain. Haïti en outre, petit Etat pestiféré de l'Etat de crime, mortifère. La mort préfère le *zombi-sme*. Se récupérer par le *gangan*. Néanmoins, la goutte de sel, il garde l'espoir de réhabilitation, tant il ne sait mourir. Il évince la misère. La chute du règne-barbare Duvalier/consorts, a proposé l'autre forme d'espoir inscrit in Constitution 87. La femme est même réhabilitée, pour ne dire reconnue, désormais ayant droit à la régence. ... La cupidité a récupéré un nouvel espace vital. Exilé, prisonnier politique, intimidation, tel l'ancien pattern revampé installé, avec présidence interventionniste. Jovenel Moïse *président béat* de confrérie relative au docket-05-20874-CR-ALTONA-GA dont on n'a encore mesuré la vertu politique épargnée à Haïti, soupçonné de l'UCREF de béatitude présidentielle, se développe à la manière de. François Duvalier en serait même triste de se voir

perdre en ombre par cet *Alibaba* de Moïse-Lafontant. Le drame !

San Francisco, Droits humains, TPI sont vœux pieux, le mal est pathogène. Haïti déçoit. Jean Jackson Michel est lourdement pénalisé, réduit à sa plus simple expression, humilié, torturé ruiné psychologiquement, privé de soins de santé et médicaux nécessaires à son état de santé, dévalorisé. Considérant le Preamble de la Constitution, para.1 sur les droits inaliénables, para.6 sur la séparation des pouvoirs, para.7 sur les libertés fondamentales; l'art.16 sur la jouissance, l'exercice des droits civils et politiques; art.19 sur le droit à la vie et à la santé; art.24, 24.1, 24.2, 24.3 sur la liberté individuelle; 25.1 sur la représentation; 26, 26.2 sur la détention, sur la libération. La loi matrice du pays. Non les codes de procédures civiles, pénales, subseqüemment violés de fait. L'art. 41 sur la sécurité dans le cas de J. Willer Marius. Haïti doit grandir, être déclaré responsable de ses actes après 214 ans d'indépendance. **Tillerson plaide mal Moïse président**, est-il marchand de ou négociant un projet à venir ?

Voici donc l'image choquante qui démontre ce qu'on a fait subir à un citoyen : Jean Jackson Michel. La folle déclaration inopportune du président en délire in République-de-banane la classe schizophrène lui-même, paranoïaque, car il rêve d'attaque terroriste contre sa personne. L'a-t-il peut-être convoité planifié, le président du Sénat oppose un démenti formel, affirmant qu'il était dans la voiture présidentielle aussi avec le président de la Chambre basse. *Internat*.

Merci miracle, Jean Willer Marius son attendant politique a pu s'échapper à temps pour l'exil.

Pourquoi alors le Pm Lafontant aurait-il été visiter la population archeloise, sur ce fond de dossier, le 29 décembre, tandis qu'on lui aurait livré l'extrait d'articles publiés sur l'affaire ? Des données nous portent-elles à croire que le

juge d'instruction Berge O. Surpris aurait accordé la main levée partielle près du commissaire du gouvernement en vue d'alléger, de libérer Jean Jackson Michel, peu importe, ses avocats n'ont été joignables afin de vérifier la validité du document, si émis, en leur possession. Ce, malgré le coût de fortes sommes qu'il aurait déjà engagées en frais d'avocats. Contexte peu reluisant, à la leur du verbe du bâtonnier de Port-au-Prince en *session d'ouverture*. Le sort réservé de l'Etat républicain le retient détenu en prisonnier politique. Sans charge. Sur une charge mensongère dénoncée du président de la République, qui déboucha sur un interdit de départ illégal. *Politique et main de Lucien Jura*.

Qui a signifié en conséquence l'interdiction de départ légale à J.J. Michel, avant de l'arrêter à l'aéroport, le 13 avril 2017 : Antonio Rodrigue, Heidi Fortuné, J. Moïse-le-huissier ? Tenant alors compte de l'art. 27 sur le droit de poursuivre les auteurs, en cas de violations des dispositions relatives à la liberté individuelle inscrit dans la Constitution. Le civil n'étant tributaire du pénal/criminel, vice versa, la cause de ce prisonnier politique, victime maquillée en action du commissaire du gouvernement rendue en instruction politisée, a le droit entier de poursuivre au civil son tortionnaire, sans discrimination ni perversion de dossier, fut-ce même que ça soit l'Etat le coupable, de négligence ou de sévices. Sinon, c'est la connivence, c'est l'injustice en lieu et place de l'Etat de droit dans la continuité. L'affaire va plus loin que de se déporter au civil avec une poursuite contre l'Etat, pour diffamation, perte de liberté civile, économique, individuelle, perte de jouissance de la vie civile, perte matérielle, détention illégale prolongée, dédommagement, réparation, atteinte à la liberté d'expression, complot politique. Haïti et son crime *contre la personne* en corrélation avec les UN, qui occupent la place, l'Etat

coopérant qui lui construit prisons pour prisonniers politiques, pour détention arbitraire, illégale prolongée, sans procès ni jugement ni droit à la défense. Est-ce là une affaire d'un complot d'intérêts où, de l'administration Trudeau, on a vu A. Rodrigue, ministre (MA-EHC) en visite d'Etat opportuniste à Montréal, avec l'ancien maire libéral déchu, tenter de rencontrer le demandeur de statut selon la convention, moment même où le tenant politique échappé du drame rentrait à Montréal. L'apparence est souvent trompeuse, mais la connivence des enfants « *des Commandites* » ne peut être esquivée par défaut, il faut justifier. Scrutons à la leur d'accusations contre Maduro, parce que le cas Jackson est une censure à l'économie.

Ce n'est donc en aveugle que, dans le No du 16/08 2017 de *H-O*, non en connaissance de cause de la profondeur découverte de l'affaire Willer Jackson, l'auteur traite le sujet du Budget en rapport à la Justice, aux juges qui y siègent, en termes d'intimidation tirés de la compréhension du leader du RNDDH. Je cite : « *Faute de pouvoir modifier le système judiciaire, tel qu'il a fait pour ces deux institutions, le chef de l'exécutif, de concert avec ses alliés du Parlement, a décidé de le priver des moyens de fonctionner [...]. Cela s'explique par le fait que Moïse veut mettre le système judiciaire dans l'impossibilité de décider contre lui. Avec l'UCREF et l'ULCC pilotés par ses propres partisans et des autorités judiciaires incapables d'agir en toute dépendance, Jovenel Moïse se croit assuré que le dossier d'inculpation retenu contre lui restera bloqué indéfiniment au Parquet de Port-au-Prince* ».

Le président ne serait donc sans intérêt ni écarté de soupçons en ces lieu et cause. Si candidat dérouter, Lucien Jura aurait-il dans cette évidence de l'arbitraire, reçu mandat pour renforcer ce clan, comme à l'époque de tous les

pouvoirs accordés à François Duvalier par le filon aveuglé de Luc Stephen sénateur ? N'est-il pas retourné vers ses anciens besognes de porte-parole de la présidence du sinieux personnage de PHTK devenu chef de l'Etat ? Rex Tillerson félicitant J. Moïse n'est autre que la réplique réduite de Nelson Rockefeller saluant la foule avec Duvalier François, au parfum du pays-Watergate. Malheureux Tillerson qui ignore, par contre, peut-être, que les agents d'information russes infiltrés aux US auraient déjà tissé une toile étalée qui dévoile de plus en plus d'indices sur la chute politique potentielle de personnes impliquées dans son entourage, de son calibre, au service d'un président bruyant qui félicite Moïse afin de mieux valider au départ sa prochaine action calculée contre le migrant haïtien. Jackson libre, un homme d'affaires qui évoluait dans une économie, un marché, des échanges.

L'affaire serait extrêmement grave, réellement insidieuse. L'émigration n'aurait, de toute évidence, reçu le document sans date, après avoir franchi l'étape d'identification, l'allégation tend à démontrer la *main-vue* de Lucien Jura dans l'arrestation de JJM à l'aéroport. Aurait-il eu en sa possession avant publication/signification à l'intéressé, un **blanc-seing** d'un juge ou du commissaire auquel il aurait parlé afin d'obtenir ce document, à la suite d'information récoltée ? *JJM partait pour les funérailles d'un proche aux US*. L'aurait-il même complété en personne, puisque JJM, une fois rendu au Parquet, est présenté au juge Pharel. Les policiers l'ayant accompagné depuis le comptoir du boarding pass de Jet Bleu : « *Voici l'homme de l'Archaïe que vous aviez demandé d'arrêter* ». Le juge aurait signifié aux accompagnateurs qu'il n'est l'émetteur du mandat, donc le citoyen devrait être inter-

Suite en page 12

POURSUITE EN DIFFAMATION AU TRIBUNAL FÉDÉRAL L'homme d'affaires haïtien Reynold Deeb ira-t-il jusqu'au bout contre Georges Saati ?

Suite de la page 1

pas. Pour l'instant, l'homme d'affaires haïtien, d'origine arabe, Georges Saati, se retrouve aux prises avec Reynold Deeb. Celui-ci, également d'origine arabe, a, par le truchement de ses avocats, Richmann and Greer, déposé une plainte en diffamation contre M. Saati, l'accusant d'avoir diffusé et maintenu sur son compte facebook, auparavant exposé à Moun.com, un article qu'il prétend diffamatoire à son encontre, que M. Joseph avait publié dans l'édition du 2 avril 2015 de son journal.

L'accusé, qui a déclaré n'avoir pas les ressources nécessaires pour engager un avocat pour sa défense, assume lui-même la responsabilité de sa représentation devant le Tribunal fédéral. Après avoir obtempéré, sans rechigner, à la demande de l'accusation, que soit effectuée sa déposition sous serment, Georges Saati a demandé, à son tour, de déposer Reynold Deeb. Mais ce dernier négligeait ini-

tialement à apporter sa coopération, faisant traîner en longueur le processus, au grand dam de l'accusé. Aussi, Georges Saati s'est-il trouvé dans l'obligation de déposer une motion au Tribunal demandant l'intervention du juge afin de forcer le plaignant à répondre à ses questions.

Qu'il soit dit aussi que Georges Saati, se mettant en tête que les deux frères de Reynold étaient partie prenantes du procès contre lui, avait, dans un premier temps, demandé que Eddy Deeb et Robert Deeb soient également déposés. Mais il devait apprendre que ces derniers n'avaient rien à voir avec la plainte déposée par Reynold contre Georges Saati et co.

A ce point de la dispute, les avocats du plaignant n'avaient point tardé à lui recommander de céder à la demande de l'accusé, qui a signifié qu'il serait présent, tel que avisé, au lieu où allait se dérouler la déposition.

Tout laisse croire que l'indifférence originellement affichée par M. Deeb à la demande de

Saati de répondre à ses questions, dans le cadre du processus de communication de pièces et d'informations, était due à l'attitude des avocats du plaignant banalisant la compétence de l'accusé ayant décidé d'assurer sa propre représentation au Tribunal, dans le cadre de cette poursuite, alors qu'il n'est pas avocat. Mais Richmann et Greer, qui n'ignorent pas de quels châtiments leur client pourrait écopier en boudant la requête de l'accusé, dont le cas se trouve devant une juridiction fédérale, ont pris la décision d'accompagner Reynold Deeb pour sa déposition.

Dans sa plainte déposée contre Georges Saati, Deeb demande au Tribunal, en cas de condamnation, que celui-là lui verse USD 5 millions \$ de dommages et intérêts. On a relevé sur la liste des cas devant être traités à la Cour fédérale de Miami, au début du mois d'avril prochain, que figure l'action Reynold F. Deeb contre Georges Sami Saati, Ranley Désir, M.D. et d'autres personnes non identifiées indiquées comme propriétaires du site internet Moun.com, dont Georges Saati est le principal propriétaire. Une source proche de la défense a indiqué que le Dr Désir s'était déporté du cas, suite à une entente, dont la nature n'a pas été explicitée, avec l'accusation, entente qui a été négociée par les avocats de Désir et ceux de Deeb.

Reynold Deeb est-il allé trop loin ?

Suite au procès intenté contre Léo Joseph par Stanley Handal pour diffamation, qui s'est terminé en queue de poisson, mais que ce dernier croyait avoir de bonnes raisons de se frotter ses mains de satisfaction, et de répéter dans son environnement social qu'il avait, par le truchement de ses avocats « fermé » *Haïti-Observateur*, Reynold Deeb croyait le moment opportun d'attaquer Georges Saati en justice. Il s'en prenait à ce dernier pour avoir publié sur son site internet Moun.com un article que Deeb déclarait diffamatoire à son égard, et qui avait été publié dans l'édition du 2 avril 2015 d'*Haïti-Observateur*. Il faut donc s'imaginer qu'au départ ce dernier s'imaginait qu'il avait toutes les chances d'arracher un verdict de culpabilité contre l'accusé.

Tout compte fait, il faut se demander si Reynold Deeb n'est pas allé trop loin dans sa décision de poursuivre Georges Saati. Surtout qu'une liste de questions

que celui-ci allait poser au plaignant, au cours de sa déposition, évoquent des sujets qui seraient de nature à accabler sérieusement ce dernier.

A la lumière de ces faits, il y a matière à réflexion pour le plaignant. Ce dernier osera-t-il prendre le risque de continuer le procès puisque, au train où se développe le cas jusqu'ici, le déballeage du dossier au Tribunal pourrait être potentiellement dommageable pour le plaignant.

Vu les réponses fournies par Deeb dans le cadre de sa déposition,

ayant été acculé à signaler plusieurs de ses collègues hommes d'affaires et collaborateurs du milieu d'affaires en Haïti, il y a fort à parier que ce cas pourrait se révéler extrêmement intéressant. Surtout aussi que, au cours de sa déposition, qui s'est étirée sur plus de six heures, au lieu de quatre heures anticipées, l'intéressé a été coincé jusqu'à faire des aveux qu'il ne manquera pas, peut-être, de regretter.

Voilà un dossier à revisiter ultérieurement.

PROPRIÉTÉ À VENDRE
PORT-AU-PRINCE

Complexe d'appartements situé à Delmas 31 (entre rues Clermont et Laforêt). Prix abordable. Toute personne intéressée est priée d'appeler : **509 3-170.3575**, à partir de 6 heures p.m.
Pour plus d'informations, appelez Blurette Coq au **509.3170.3575**.

PROCUREZ-VOUS LES ŒUVRES DE ROSIE BOURGET

Tout le monde adore lire la rubrique de Rosie Bourget pour faire le plein de connaissance. L'auteur vous propose ses trois derniers nés, intitulés « *Floraison* », « *A Rose in Full Bloom* », *Istwa Kreyòl* ».

Régalez-vous avec son style unique et exceptionnel. Installez-vous... et laissez-vous envahir par une sensation de bien-être et d'humour. Vous avez besoin de vous détendre ? Les textes de « *Istwa Kreyòl* » vous permettent de chasser vous-même vos ennuis, de manière simple et rapide.

En vente à la librairie Mapou.

Pour passer vos commandes, contactez l'auteur au numéro suivant

(954) 445-0344; via courriel
rbourget18@gmail.com ou r_bourget@yahoo.com.

DR. KESLER DALMACY

Board Certified
& Award
Winning
Doctor



Cabinet Medical
Lundi - Samedi: 11 AM - 7 PM

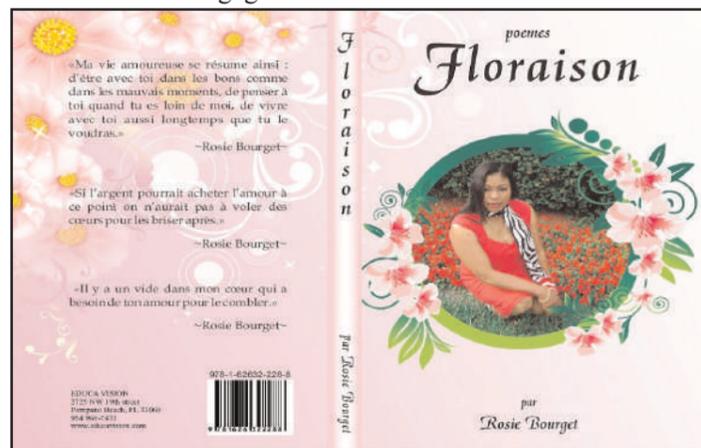
Examen Physique sur écoliers
Traitements pour douleurs,
Fièvre
Immigration
Planning familial
Infection

Tumeur
Hémie
Circoncision
Tests de sang et de
grossesse
Grippe

♦ MÉDECINE CHIRURGIE ♦

Prix Abordable

TEL. 718.434.5345 FAX 718.434.5565



Take Out & Catering
We serve
a
delightful array of dishes for
**Breakfast, Lunch and
Dinner**

Located Next to MERRICK LAUNDROMAT
AT
233-06 Merrick Blvd. (between 233rd St. &
234th St.) Phone: **718-341-8566**

HAÏTI-OBSERVATEUR EN LIGNE

En attendant la construction du nouveau site, l'édition hebdomadaire peut être téléchargée : haiti-observateur.ca

Ensuite cliquez sur ARCHIVES, puis choisissez l'édition courante ou celle désirée.

NOTE DE PRESSE

LA PREMIÈRE ENCYCLOPÉDIE D'HAÏTILA PREMIÈRE ENCYCLOPÉDIE D'HAÏTI

Vient de sortir des presses des « Éditions Aupel » (Canada), le TROISIÈME TOME de l'œuvre colossale préparée par l'ancienne Présidente de la République d'Haïti, 1^{ère} femme Juge et magistrat à la Cour Suprême, maître Ertha Pascal Trouillot : « L'ENCYCLOPÉDIE BIOGRAPHIQUE D'HAÏTI » ».

Une mine de renseignements précieux, cet ouvrage unique, à rigueur scientifique, fruit de plus de cinquante années d'écriture et de recherches ininterrompues, plus de deux siècles d'anthologie humaine, d'illustres personnages, se révèle une réalisation titanesque, issue d'une ardeur presque sacerdotale et



Ertha Pascal Trouillot, avocate.

d'une ténacité sans faille pour illustrer le passé historique d'Haïti à travers ses acteurs, témoins ou assistants qui ont forgé l'idéal de ce coin de terre. Œuvre patiemment élaborée pour être livrée dans sa forme achevée :

Présentation parfaite — Haut de gamme Reluire soignée .. Incrustations or .. Signet en tissu et tranchefile .. Tranches de tête, de pied et de gouttière dorées. Plus une édition de luxe.

« L'Encyclopédie Biographique d'Haïti », vrai travail de bénédictin, collige les personnalités d'Haïti ou d'ailleurs dont les travaux ou les prouesses ont influencé le devenir de la société haïtienne.

« L'Encyclopédie Biographique d'Haïti » est le tribut des nuits de veille attardée, de quêtes incessantes, de fouilles dans les bibliothèques privées et publiques, dans les archives nationales ou de famille ; de renseignements ou témoignages, de consultations, de traitement des données ; d'inscriptions gravées sur les stèles des monuments publics et lieux de repos ; d'interrogatoires incessantes et vérifiables posées aux descendants ; de références photographiques puisées à même les trésors ancestraux ; de visite des grandes capitales du monde en quête d'informations éparpillées et inédites, ect.

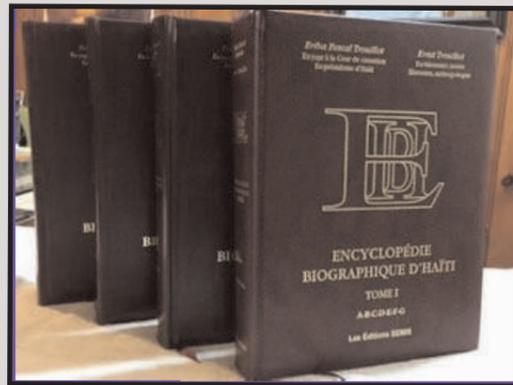
« L'Encyclopédie Biographique d'Haïti » se veut le recueil des gloires, des peines et misères enregistrées dans le tissu social, et illustrées par des personnages hors du commun.

« L'Encyclopédie Biographique d'Haïti » n'est pas un ouvrage politique. Com-

me le soutient le préfacier du 3^{ème} tome : « *Ce n'est pas un annuaire, ni un livre d'histoire événementielle. Ce n'est pas un panégyrique ni un Who is Who. N'y cherchez aucune malice, car il n'y en a pas* ».

L'ouvrage est sans prétention littéraire. Il renseigne, informe, rappelle, instruit, réhabilite, honore et vise un futur historique amélioré et positif. Comme toute œuvre humaine, il appelle à s'améliorer, à s'agrandir dans la continuité, par de nouvelles silhouettes, de nouvelles figures emblématiques, de nouveaux entrants tirés dans la vaste galerie nationale.

Que ceux qui brûlent du désir de renaître avec le peuple d'Haïti et son épopée viennent s'abreuver à la source féconde des pages glorieuses de son histoire toutes scellées du souffle épique et apprécier en hommage posthume à Ernst et en admiration reconnaissante à Ertha qui, seule, durant des décennies, a parachevé les quatre (4) volumes livrés aujourd'hui à la délectation des lecteurs.



Ertha Encyclopedie Book Picture

FAITES VOTRE COMMANDE, TOME I ; 2 ; 3 ; 4 ; OFFREZ EN CADEAUX POUR : ANNIVERSAIRE, FIANÇAILLES, MARIAGE, NOUVEL AN, GRADUATION, SOUVENIR DE FAMILLE, BIBLIOTHÈQUE PRIVÉE, UNIVERSITAIRE, CONCOURS DE TOUT GENRE, PRIME D'EXCELLENCE, PRÉSENT À UN VIP, COLLECTIONNEUR, CADEAU PRÉSIDENTIEL, DIPLOMATIQUE OU CONSULAIRE. En toutes occasions, OFFREZ OU PROCUREZ-VOUS UN CADEAU DE CLASSE, UN CADEAU ROYAL, appeler : « ENCYCLOPÉDIE BIOGRAPHIQUE D'Haïti ». Le tome 4, déjà sous presses, sera bientôt disponible.

Voici les voies et moyens :

PHONE : 347 – 697 – 9457

Adresses : a) E – MAIL :

Ertha@erthavision.com

b) Mme Ertha Pascal Trouillot

GLEN OAKS, NY 11004 - 0309

BESOIN D'UNE AMBULANCE POUR SAUVER DES VIES

La clinique JACQUES VIAU du batey de Consuelito, en République dominicaine, inaugurée le 6 mai 2016, commence à fonctionner, avec un équipement trop modeste pour garantir un accueil adéquat de la communauté de façon pérenne.

Il y manque encore un outil important et indispensable pour le transport des malades dont l'état de santé nécessiterait des soins appropriés et urgents. Il est donc d'une extrême importance que la clinique puisse disposer, dans les meilleurs délais, d'une AMBULANCE



EQUIPEE et digne de ce nom. Or, les fonds manquent pour l'acquisition immédiate d'un tel équipement qui permettrait de garantir le fonctionnement, de jour comme de nuit et 7 jours sur 7, du service des urgences de l'établissement.

Actuellement, cette clinique ne dispose que d'une armoire à pharmacie, de quelques sièges, d'une table de consultation et d'un dortoir destiné au personnel médical.

La clinique dessert non seulement la communauté du batey de Consuelito, qui compte une population de 24 000 habitants, mais elle est aussi destinée à l'accueil des malades de plus d'une douzaine de bateys avoisinants, dans un rayon de quinze kilomètres. Il s'avère donc indispensable que le service des urgences de la clinique puisse disposer d'une ambulance équipée pouvant assurer, de façon permanente et en toute sécurité, le transport des patients dont l'état de santé nécessite une prise en charge pour un transport urgent et dans des conditions satisfaisantes.

Dès l'ouverture de la clinique, le personnel médical assure plus d'une trentaine de consultations par jour au profit des seuls habitants du batey de Consuelito, qui sont en mesure de se présenter à l'accueil par leurs propres moyens. Il va sans dire que ceux qui ne peuvent se déplacer restent cloués chez eux, au lit et privés de soins médicaux dont ils auraient besoin de toute urgence.

C'est pour toutes ces raisons que l'ASSOCIATION HISPANIOLA DEBOUT, seule initiatrice de la construction de la clinique « JACQUES VIAU » dans le batey de Consuelito, en République dominicaine, lance un appel pressant aux généreux donateurs potentiels, aux fins de recueillir les fonds nécessaires pour l'acquisition d'une ambulance équipée, outil indispensable pour le fonctionnement adéquat du service des urgences de cet établissement médical.

Je rappelle que l'ASSOCIATION HISPANIOLA DEBOUT est reconnue d'intérêt général par les autorités françaises et bénéficie du statut d'entreprise humanitaire d'utilité publique.

Par conséquent, les donateurs bénéficieront automatiquement, pour leur don, d'une exonération fiscale à hauteur de 60 %, s'il s'agit d'une société, et de 66 % s'agissant de la donation d'un particulier.

Les dons peuvent être adressés à : l'ASSOCIATION HISPANIOLA DEBOUT

Kreyòl

GRENN PWONMENNEN

Èske pral gen chanjman an 2018 ?

Ane pase, ane vini, èske nou pral wè okenn chanjman nan konpòtman Ayisyen, sitou Ayisyen ki ta fèt pou konprann ke bagay yo pa ka kontinye menm jan y ap fè l la? Èske youn bon zanj pral revèye yo pou yo vin pran konsyans dekwa pou yo reflechi, pou yo di: « Fòk sa chanje nan peyi Desalin ak tout zansèt nou yo ki te batay e menm mouri pou yo kite l pou nou ? »

Mezanmi, Premye Janvyè 2018 la fè nou 214 ane depi gwo jou sa a nan Gonayiv kote zansèt

m di nou tou ke se Pati Repibliken an ki te premye denonse lesklavaj nan Platfòm politik pati a. Men kounnye a se Pati Repibliken an, sou kontwòl prezidan Donal Twonp (Donald Trump), ki anbrase rasis yo e ki pi reyaksyonè. Jan yo di an franse, « *Autres temps, autres mœurs* ».

Antouka, nou swete lane 2018 a pral penmèt nou di Bondye mèsi pou jan li pral voye je sou peyi nou an ki vrèman bezwen chanjman de latèt opye !

Ann kite priyè pou n pran



Youn pati nan sal la kote moun ki peye pri ki pi ba yo rete vid.

nou yo te deklare peyi nou an endepandan ! Se 214 ane depi nou te di lemond antye esklavaj la fini. Jou sa a nan tout Lamerik la te gen sèlman 2 nasyon endepandan : Eta-Zini, ki te batay ak Blan angle parèy yo pou yo te deklare endepandans la 4 jiyè 1776; epi Ayiti, ki te batay, kraze lame blan franse yo jou ki te 18 novanm 1803, men ki te tann Premye Janvyè 1804 pou deklare endepandans pa l. Lè sa a se youn nan 2 peyi sa yo ki te di libète a pou tout moun. Se te Ayiti. Se poutèt sa nou ka di si Lamerik vin lib se gras a Ayiti. N a tounen sou sa youn lòt fwa.

Men lesklavaj te kontinye nan Eta-Zini toujou jouk te vin gen gè sivil epi prezidan Abrahm Linkonn (Abraham Lincoln) te pibliye sa yo rele Proklamasyon Emansipasyon an, osnon youn Od egzekitif (« *Executive Order* ») ki pote non Pwoklamasyon 95, nan dat Premye Janvyè 1863. Selon Od Egzekitif la tout esklav te fèt pou lib. Kanmenm, lesklavaj te kontinye jouk le 6 desanm 1865. Se nan dat sa a Kongrè ameriken an te vin aksepte e pibliye sa yo rele trezyèm (13yèm) amandman Konstitisyon an. Fò

kantik. Gen youn bagay ki pase nan fen lane a nan zòn kote gwo bacha Ayiti yo abite ki sanble youn gwo soufflèt marasa yo bay pi fò Ayisyen. Sa k fè m di sa se paske menm mounn ki ka monte chodyè lakay yo epi ki gen dekwa pou fè bèbèl pou te bay ti mounn yo youn ti zetrenn pou sezon fèt la pa t ka parèt. Ale wè pou ti malere ak malerez k ap bat dlo pou fè bè, yo pa t ladan menm !

Wi, nan vandredi ki te 29 desanm 2017 la, Olivye Mateli (Olivier Martelly) te òganize youn konsè nan youn gwo kote ki rele TARA'S, anwo nan Laboul, piwo Petyonvil. Depi nou tandè zòn nan nou tou konnen se pa nenpòt ti sanzave ki ka parèt la. Sa k pi rèd la, se pri tikè pou konsè a. Men pri yo an dola ameriken : 250 \$, 200 \$, 150 \$, 125 \$ epi 100 \$. Prèske tout tikè gwo pri yo te fin vann, men pa t gen anpil tikè 125 dola ak 100 dola ki te vann. Foto yo montre bagay la byen klè. Agòch nou wè anpil mounn, men adwat se youn bann chèz vid.

Si nou byen analize bagay yo, nou ta ka menm di se pa pou Ayisyen konsè sa a te fèt. Tout

enfòmasyon te ekri nan lang angle ak franse. Kivedi si se sèlman an kreyòl ou te ka debouye w, plas ou pa t la. Gen youn lòt bagay m ap fè nou renmake. Kanta pou goud, lajan peyi a, li pa t ka rantrè nan won, paske se nan gwo sakit, osnon nan panye pou yo ta pote lajan pou achte tikè. Pa egzans, pou tikè pi gwo pri a — 250 dola multipliye pa 65 goud — fòk yo te doubouse sèz mil de san senkant goud (16 250,00 gd). Pi piti montan an — 100 dola merisken — se pou yo te kale si mil senk san goud (6 500,00 gd). Baze sou konbyen lajan mounn touche nan faktori, ki se 350 goud pa jou, fòk youn anplwaye ta travay prèske youn mwa pou l fè 7 mil goud (7 000,00 gd) ki ta penmèt li achte youn tikè pou si mil senk san goud (6 500,00 gd) sa k pi ba pri a. Men senk san goud (500,00 gd) ki ta rete pou mwa a pa t ap ase pou l manje youn senmenn epi peye pasaj pou l al travay. Mwen tou konnen repons gran Nèg yo pral bay. Klas bal sa a pa pou mounn konsa. Kanmenm, li bon pou n konnen ke se lajan gran Nèg yo peye ti anplwaye yo pou tout youn mwa ke yo pran pou banbile pou 2 ou 3 zè d tan nan youn sèl sware.

Kounnye a ann pale de chantè ki gen tout enpòtans sa a pou Ayisyen debouse tout lajan sa a. Se mounn youn sèten laj ki ka di yo te konn msye lè li t ap byen mennen nan lane 60 ak 70 yo. Se Chal Aznavou (Charles Aznavour) yo rele chantè a. Kounnye a li gen tan wè katreven-trèz (93) rekòt kafè. Dènye fwa li te vin Ayiti se te sou defen Jan-Klod Divalye (Jean-Claude Duvalier), nan lane 1974. Lè sa a, li te gen 50 an. Olivye Mateli, ki fèt nan lane 1988, pa t ko menm konnen si l t ap egziste. Papa l te gen sèlman 13 an lè Aznavou te vin Ayiti premye fwa a. Asireman si ti bwaj la t al nan konsè Aznavou a se granmounn ki te menen l. Alò, m ap poze youn kesyon ke sèl yo menm ka reponn. Ki rezon ki fè se Aznavou yo voye chache jouk an Frans pou l vin bay youn konsè fen dane ann Ayiti ? Èske se youn fason y ap di andaki ke y ap retounen ak dikta-ti divalyeris la ? Paske nou pa ka bliye « *pitit tig se te tig* ».

Lòt dega nan mwa desanm nan

Mwa desanm 2017 la te fè anpil mounn kriye. Nan dat 10 desanm nan, youn potòrik gason, chantè angaje, Jozèf Emanyèl Chalmay (Joseph Emmanuel Charlemagne), ke nou tout te rele Manno, te kite sa nan Miyami a laj 69 an, apre youn batay li te fè ak maladi kansè. Youn senmenn avan konsè Aznavou a, jou ki te 22 desanm nan, Ayiti te bay Manno lonnè li merite nan youn seremoni nasyonal nan Kyosk Oksid Janti (Kiosque Occide Jeanty), sou Chann Mas, nan Pòtoprens, anvan yo t al antere l Vèrèt (Vèrettes), nan peyi l. Otorite Ayiti yo, koumansè sou prezidan, Premye minis, pase pran minis Kilti, minis Ayisyen Aletranje, prezidan Chanm depite, majistra Pòtoprens, ansyen prezidan Michèl Mateli ak 2 nan Premye minis li yo (Loran Lamòt ak Evans Pòl), ak plizyè lòt, te voye kondolemans pou fanmi Manno. Kanmenm, anpil mounn renmake ke lantèman Manno a pa t atire mounn tankou konsè Aznavou a. Sa bay anpil a reflechi, sitou lè nou konnen jan Manno te batay

kont dikta-ti Divalye a. M ap kite n brase sa nan tèt nou.

Gen youn lòt lanmò ki montre kijan ensekrite a pa respekte pèsomn. Nan dat 21 desanm, ansasen sou motosiklèt te blayi pè Jozèf Simoli (Joseph Simoly) nan zòn Frè (Frères), ki fè pati Petyon-Vil. Pè Simoli, 54 an, te fèk soti chante youn mès epi li t



Chal Aznavou ak Olivye F Mateli.

ap rantrè lakay li lè yo te kribè l anba bal. Epi yo disparèt tankou zèklè. Yo te kouri mennen pè a nan lopital ki te pi pre a, Lopital Kominote Ayisyen, nan zòn Pi Blen (Puits Blain). Men prèt la te



Manno Chalmay.

gen tan trepase.

Pè Simoli te sèvi nan Legliz Sakre Kè nan Pòtoprens. Se youn prèt ki te popilè anpil, ki te konn denonse **kòripsyon** ki anvayi peyi a. Se sa k fè avoka Andre Michèl te deklare ke gouvènman an responsab ansasinay pè Simoli a. Mèt Michèl di se youn siyal y ap voye bay mounn k ap denonse **kòripsyon**, sitou apre gwo mach Legliz katolik te fè le 8 desanm atravè Pòtoprens kont manjezon sa a k ap fini ak peyi a. Toujou, selon mèt Michèl, pè Simoli te preche avèk anpil fòs kont bann **kòriptè** ki mele nan vòlò lajan Fon PetwoKaribe a. Apre gwo mach Legliz la, pè a te denonse « *kòripsyon ki anvayi administrasyon piblik la* ». Epi mèt Michèl di tou ke pè Simoli te menm deklare « *li pare pou l mouri pou l konbat kòripsyon* ».

Jan mèt Michèl pale a sa byen klè pou tout mounn ke batay kont **kòripsyon** an p ap fasil, men pa gen fè bak. Tande : « *Ansasinay pè Jozèf Simoli pwouve klèman ke batay kont kòripsyon an pral fè anpil dlo sot nan je, anpil anmwe epi san ap koule (...), paske se kòripsyon an ki nannan sistèm eksplwatasyon ak lawont nasyonal ki etabli nan peyi a depi ansasinay Jan Jak Desalin (Jean Jacques Dessalines), papa e fondatè nasyon an* ».

Gen youn bagay nou pa fin twò konprann. Mwen pa janm tandè kote otorite peyi a prezante kondolemans bay Legliz katolik ak fanmi defen Pè Simoli. Okontrè, youn deklarasyon Lapolis te fè konprann ke pè a te sot pran youn lajan labank e ke ansasen yo te pran valiz li. Men le 5 janvyè 2018 la, fanmi pè a te bay youn konferans pou laprès kote anpil enfòmasyon te bay. Apre konferans la, youn nan frè defen an, Jozye Simoli (Josué Simoly), te di Radyo Karayib pa t gen okenn afè lajan. Li di yo te ponpe sis (6) bal nan kò pè a, tout bò gòch li, e yo te ba l twa (3) gwo kou nan tèt. « *Se youn ansasinay* ». Fanmi an ak gwo otorite Legliz katolik yo mande pou bon jan investigasyon fèt pou jwenn koupab yo ki fèt pou resevwa pinisyon yo merite.

Selon enfòmasyon nou li, pi jèn frè defen an te adrese otorite yo dirèteman. Pou prezidan peyi a li te di : « *Msye Prezidan, onon lamoral, m ap mande w, tanpri, pou w transfòme peyi san lwa, chen manje chen sa a, an youn vrè peyi* ».

Pou mesye-dam Lachann yo, li te di : « *Nou menm palman-tè, onon lamoral, m ap mande nou pou n pran peyi san lwa, chen manje chen sa a, transfòme l fè l tounen youn nasyon* ».

Li pase pran Lajistis : « *Mesyedam jij ak nou tout lòt fonksyonè nan pouwwa Lajistis la, onon lajistis e lamoral, pran responsablite n pou n fè peyi san lwa, chen manje chen sa a, vin transfòme tounen youn peyi kote lalwa respekte, kote dwa mounn e lavi tout mounn garanti* ».

Epi men pou polisye yo : « *Mesyedam polisye, pran travay nou oserye, paske se nou k ap sèvi peyi a pandan n ap riske pwòp lavi nou* ».

Nou salye fanmi sa a, ki pa lonje dwèt sou pèsomn, men ki mande tout mounn ki gen youn wòl pou yo jwe nan peyi a pou yo pran responsablite yo jan sa dwa. Li lè pou Ayiti vin youn lòt peyi kote tout pitit li ap santi yo fyè pou yo di se Ayisyen yo ye nenpòt ki kote yo ye. Nou salye fanmi pè a pou jan yo te denonse sa k te pase nan Katedral tanporè Pòtoprens la jou ki te 30 desanm nan lè yo t ap chante fineray pè Simoli a. Gen youn gwoup ki te vin fè bri e menm akize kèk otorite politik ak kadi-nal Chibli Langlwa (Chibly Langlois) kòm kwa se yo ki responsab ansasinay pè Jozèf Simoli. Kout « *Aba Chibli Langlwa* » te fè mikalaw !

Antre tan, selon sa n tandè, depi anvan lane 2017 la te fini, sanble Lapolis te gen tan met lapat sou kèk endividi ki ta mele nan ansasinay pè Simoli a. Gen pawòl ki di se 2, gen lòt enfòmasyon ki di se 4. Toutfwa, jouk nou t ap fèmen bwat ekri nou an madi swa, Lapolis pa t ko bay okenn non nan swa dizan ansasen ki ta anba kòd. Èske gen politik nan kesyon an ki fè yo ta vle kase fèy kouvri sa ?

Fwa sa a pa gen okenn rad sal ki pral lave anfanmi ! Nou mande bon jan transparans, paske se sèl fason pou fanmi defen an jwenn vrè repo e pou peyi a koumansè transfòme tout bon, pou l soti nan sitiasyon youn peyi kote lalwa pa respekte, kote se chen manje chen ! Li lè li tan, pou n fini ak tout youn se do a. Mezanmi, fòk Ayiti pran youn lòt wout nan lane 2018 la !

Grenn Pwonmennen

MIRLÈNE CLEANING SERVICE, INC.

We specialize in House Cleaning.

No job is too big.

Call (347) 666-1965

Mirlène Cornet, Owner

Email: mirlenecornet@gmail.com

L'AUBAINE DES PETRODOLLARS POUR HAÏTI TOUCHE-T-ELLE À SA FIN ?

Maduro arrête la livraison de produits pétroliers à Port-au-Prince

Victimes des sanctions économiques des États-Unis...

Suite de la page 1

est encore trop tôt de pousser jusque là ce raisonnement.

Par contre, avec la confirmation de ce malheur que connaît le pays par le ministre de l'Économie et des Finances, Jude Alix Patrick Salomon. Ce qui renvoie à la rumeur de pénurie d'essence constatée depuis près de deux semaines et que les autorités du pays s'achament à démentir.

Mais les explications du grand argentier de l'État ne sont pas de nature à rassurer les consommateurs.

M. Salomon a précisé que les sanctions imposées contre le Venezuela par l'administration Trump rendent impossible les opérations de change permettant d'effectuer les paiements en dollars à Caracas.

Salomon a souligné encore que la dernière importation de produits pétroliers du

Venezuela remonte, tout au moins, à octobre 2017. Depuis lors, le pays a dû faire les transactions sur le marché au comptant. Un tel procédé met l'administration Moïse-Lafontant dans ses petits souliers, car manquant de moyens pour combler le déficit encouru en l'absence des livraisons vénézuéliennes qui se font presque entièrement à crédit.

Selon toute vraisemblance, Haïti n'a pas les reins suffisamment solides pour faire face à une telle situation. Surtout que la manne du PetroCaribe ne permet plus d'encaisser les réserves assurées par la vente sur le marché local des produits pétroliers livrés par Caracas pratiquement avec peu de liquidités versées à l'avance.

De son côté, le gouvernement Maduro, qui gémit sous les sanctions américaines, depuis plusieurs années, mais qui en subit les contre coups plus sévèrement, ces derniers

temps, ne peut plus résister comme avant. Après avoir, dans un premier temps, tenté de tenir tête aux Américains, en persistant à approvisionner Haïti en produits pétroliers, ainsi que d'autres États de l'hémisphère, donc à maintenir intact le programme PetroCaribe, dans un second temps l'équipe Maduro a constaté que la réalité des sanctions américaines rendent impossible le maintien du protocole d'accord PetroCaribe sous sa forme originale.

La politique vénézuélienne de Moïse est-elle revenue le hanter ?

À Washington, des sources proches de l'administration Trump, qui tiennent à rester anonymes, ont laissé entendre que cette pénurie d'essence à laquelle se trouve confronté Haïti est bien réelle. Selon ces sources, des diplomates de

réserve, Jovenel Moïse est en train de subir « les conséquences » de sa politique vénézuélienne.

En effet, expliquent-ils, quand, au fort du conflit opposant l'Organisation des États Américains (OEA) à Maduro, accusé de mener une politique au détriment de la démocratie, dans l'hémisphère américain, le président Moïse avait décidé de s'aligner sur le Venezuela. A cette époque, disent encore ces diplomates, l'équipe Moïse-Lafontant avait passé des instructions à son représentant permanent près de l'OEA, Havel Jean-Baptiste, de voter contre les sanctions imposées au Venezuela, une stratégie que pilotait Washington par l'entremise de son ambassadeur.

En votant en faveur de Maduro, Jovenel Moïse et son équipe avaient opté pour récolter des « dividendes » à court terme. Le vote d'Haïti était suivi d'une visite présidentielle haïtienne à Caracas.

Puis d'une autre, plus récente, début novembre, au cours de laquelle Jovenel Moïse avait conclu, avec Nicolas Maduro, un accord de USD 112 millions \$ pour financer des projets d'infrastructures agricoles et routières.

Lors de la dernière visite du président Moïse, à la capitale vénézuélienne, des observateurs avaient trouvé insignifiante la somme allouée à Haïti. Aussi avaient-ils insinué que Maduro commençait déjà à être à cours d'argent.

A coup sûr, l'état va se resserrer sur Jovenel Moïse, dans les prochains jours, car les gouvernements qui, jadis, représentaient les bailleurs de fonds le plus sûrs d'Haïti se montrent de plus en plus avares à l'égard de Nèg Bannan nan pour cause de corruption qui gangrène l'administration publique alors que le chef de l'État n'affiche aucune intention de nettoyer les écuries d'Augias.



Queens Village Primary Medical Care

Doctor on the go!

We come to you



We have brought back the good old days of the old-fashioned doctor house call, but with the latest in medical technology. We provide high quality expert health care to you in the comfort of your own home. You will receive the personal and compassionate attention that you deserve without the inconvenience, lengthy waits, expense of travelling, and exposure to other sick patients, all associated with doctors offices.

Providing high quality, comprehensive and compassionate care for over 30 years.



We offer the following comprehensive services:

- Annual medical Exams
- EKG
- Urine analysis
- PPD screening
- Vaccinations
- Vitamin B12 shots
- Screening for Diabetes
- Screening for Asthma
- Screening for Cholesterol
- Screening for sickle cell
- Screening and Treatment for Dementia
- Screening and testing for vascular disease and nerve pain

And many other Dx test and referrals

DOCTOR ON THE GO

To schedule a home visit

Call us at 347-952-4417

Or visit us at

www.doctoronthe.go.com

Queens Village Primary medical Care

92-04 Springfield Blvd

Queens Village, NY

Phone: 718-465-3040 Fax: 718-464-9063

Email: info@queensvillagemedicalcare.com

Aryel Nicoleau, MD, FACP, FAG

American Board of Internal Medicine

Certification in Geriatrics



Paske se sa ki pi bon

pou fanmi tankou pa m

lan kap travay

- Jeanine, Monroe County

Gen 4 milyon rezon pou w enskri.

Kisa rezon pa w ye?

Enskri pou pi ta nan dat 15 desanm pou kouvèti a ka kòmanse nan dat 1mye janvyè 2018

www.nystateofhealth.ny.gov | 1-855-355-5777



NOUVELLES BRÈVES

Suite de la page 1

Outreach Ministries Inc.), sous la direction du compatriote Henri Desrosiers et sous le patronage de la présidence du Borough Hall de Brooklyn, organise, vendredi, une célébration devenue traditionnelle depuis 2011. Le rendez-vous, de 3 h. à 8 h. p.m., est au premier étage du Borough Hall, 209 Joralemon Street, Brooklyn, N.Y. Entrée gratuite.

De 3 h à 5 h, il y aura une



Le président américain Donald Trump.

exposition de peintures d'artistes de renom et une réception constants en bouchées et boissons avant le programme formel. Entre autres, on aura un panel de leaders de la communauté discutant de sujets tendant à l'unité de la diaspora qui, tout en s'adaptant au milieu d'accueil, œuvre aussi pour un changement profond en Haïti qui se trouve confronté à de grands défis.

À noter que Borough Hall est desservi par les trains 2, 3, 4, 5 de la ligne IRT ainsi que par la ligne BMT (train R), station Borough Hall. Pour ceux se déplaçant par les trains A, C et F, la station Jay se trouve à trois pâtés de maison de Borough Hall. Il y a aussi l'autobus 41 (Express et Local) pour les habitants de la zone de Flatbush. Par ailleurs, dans les environs de Borough Hall, il ne manque pas de parking pour les automobilistes.

À l'attention des parents qui lisent cette note ! Il vous est recommandé d'amener les enfants aussi, car ils auront beaucoup à apprendre d'un programme également conçu à leur intention.

*** FIRE AND FURY: INSIDE THE TRUMP WHITE HOUSE (FEU et FUREUR : À L'INTÉRIEUR DE LA MAISON BLANCHE DE TRUMP).** Tel est le titre du livre du journaliste Michael Wolff qui fait rage aux États-Unis, depuis le vendredi 5 janvier, quand les éditeurs ont pris les devants pour contourner le président Donald Trump. Celui-ci avait menacé d'intenter un procès en vue d'empêcher la publication de *Feu et*

Fureur qui met à nu ce qui se passe au sein de la Maison-Blanche avec un président qui se comporte comme un enfant gâté.

En effet, dans ce livre, qui devait paraître hier, mardi 9 janvier, M. Wolff fait des révélations extraordinaires concernant le président américain et sa famille, informations recueillies de personnages liés au chef d'État. Depuis le début de la semaine dernière avait fuité l'information attribué à Stephen K. « Steve » Bannon,

dans *Breitbart*, le réseau de Nouvelles dont Bannon était le chef exécutif à un certain moment avant de s'associer au président Trump et où il trouva refuge après avoir été remercié à la Maison-Blanche. Hier (mardi 9 janvier), Steve Bannon a annoncé qu'il démissionnait du réseau qui l'avait propulsé au devant de la scène politique américaine. Autant dire, on attend d'autres retombées de *Fire and Fury* dans les jours à venir.

*** À noter que la maison d'éditions Macmillan s'efforce de publier suffisamment de copies pour répondre à la demande de vendeurs comme Amazon, Barnes & Noble et autres libraires. Depuis le mercredi 3 janvier, quand des extraits du livre ont paru la première fois dans certaines publications, Amazon dit que FIRE and FURY demeure, sans conteste, le Numéro 1.**

*** Un nouvel Archevêque à Port-au-Prince.** L'Archevêque métropolitain, Mgr. Max Leroy Mésidor, a été intronisé samedi dernier (6 janvier), à la Cathédrale transitoire de Port-au-Prince, lors d'une cérémonie solennelle en présence, entre autres, des autorités politiques, dont le président de la République et son épouse, des présidents des deux Chambres du Parlement, des membres du Corps diplomatique et consulaire, y compris le représentant du Pape, le Nonce apostolique Eugene Martin Nugent, ainsi que des évêques et prêtres, sous les vivats d'une grande assemblée de fidèles. L'Archevêque Mésidor, 56 ans, désigné par le Pape Francis pour assumer la direction de l'Archevêché de Port-au-Prince, dirigeait l'Archevêché du Cap-Haïtien avant de remplacer l'Archevêque Guire Poulard, nommé en janvier 2011 par le Pape Benoît XVI pour prendre la relève à la suite de la mort de l'Archevêque Joseph Serge Miot lors du tremblement de terre du 12 janvier 2010. Rappelons aussi que, pour raison de santé, Mgr. Poulard avait démissionné en octobre de l'année dernière, trois mois avant son 76e anniversaire de naissance, le 6 janvier de cette année.

* L'Archevêque Mésidor, sans doute, s'est déjà colleté avec le grand défi de l'heure pour l'Église catholique : Solutionner l'assassinat du prêtre Joseph Simoly, abattu en plein jour à Frères (Pétionville), le 21 décembre dernier, par des malfrats à moto qui lui ont logé plusieurs balles dans le corps. Quelques heures après l'attentat, une information de la police mentionnait un retrait de banque par le prêtre et que les assassins avaient disparu avec sa valise. Ce qui laissait croire à un meurtre dont le motif était le vol.

Toutefois, lors d'une conférence de presse, le 5 janvier courant, un frère de la victime, Josué Simoly, a précisé pour Radio Caraïbes que son frère avait été criblé de six balles, toutes dirigées sur son côté gauche. Puis on lui a asséné trois coups à la tête. Ce qui indique un assassinat prémédité et même commandité. La famille du prêtre et la haute hiérarchie de l'Église catholique exigent une investigation pour trouver les coupables qui doivent subir les rigueurs de la justice en pareille circonstance.

Lors des funérailles du disparu, le 30 décembre dernier, à la Cathédrale transitoire de Port-au-Prince, des manifestants avaient investi le sanctuaire scandant des slogans hostiles aux autorités politiques et religieuses. Ils s'en sont pris particulièrement au car-

gouvernement n'est plus, ils se rendent à Miami, New York ou bien s'installent ici confortablement sans être inquiétés».

On ne saurait avoir de voix plus autorisée que celle du sénateur, par dessus le marché président du Sénat de la République.



Steve Bannon.

dinal Chibly Langlois, hurlant « *À bas Chibly !* ». Durant leur conférence de presse du 5 janvier, les membres de la famille du prêtre victime ont pris leurs distances par rapport à ceux qui ont voulu politiser la messe funéraire et demandé le renforcement de la sécurité du cardinal.

Selon d'autres informations recueillies, le défunt avait la réputation d'intraitable à « *la corruption qui gangrène l'administration publique* ». Selon l'avocat André Michel, qui voue une lutte acharnée à ce fléau, après la marche du 8 décembre écoulé contre la corruption à travers les rues de la capitale, marche organisée par l'Église catholique, le Père Simoly avait fait des déclarations visant à avertir les gens de s'attendre au pire dans cette lutte contre la corruption, mais qu'on n'avait pas de choix que d'aller de l'avant. Il aurait même dit qu'il était « *prêt à mourir* » dans cette lutte contre la corruption. Que le sang de ce martyr ne soit pas versé en vain !

*** Au sujet de la campagne contre la corruption :** La correspondante de Radio France Internationale (RFI) en Haïti, Amélie Baron, a donné un coup de pouce à la lutte contre la corruption dans un article de *La Presse*, Canada, paru sur l'internet le 7 janvier courant. En effet, elle débute par un titre évocateur : « *Qui vole l'État n'est pas voleur : la culture de la corruption en Haïti* ». Elle écrit : « *La corruption qui gangrène Haïti est dénoncée dans les discours officiels, mais malgré plusieurs enquêtes incriminant d'anciens ministres, les poursuites en justice se font encore attendre pour endiguer cette pratique ancrée dans les habitudes* ». Cela nous rappelle les propos grandiloquents du président Jovenel Moïse lors de son discours à la tribune des Nations Unies, en septembre de l'année dernière, quand il affirmait que « *la corruption est un crime contre le développement* ».

Citant le sénateur Youri Latortue, Amélie Baron revient au titre de l'article en créole, de la bouche même du sénateur : « *Vòlè Leta se pa vòlè* ». Il explique : « *Des politiciens, une fois arrivés à leur poste, pensent qu'ils peuvent s'enrichir et que, dès qu'ils ont fini leur mandat ou bien que leur*

Oyez : « *Aujourd'hui, Haïti se trouve parmi les pays les plus corrompus, mais il n'y a ni corrupteurs, ni corrompus* ». Qui dit mieux. Ceux intéressés à l'article peuvent composer : <http://www.lapresse.ca>.

*** Outre l'entraînement des militaires, il y a autre leçon à apprendre de l'Équateur :** Le vice-président de ce pays de l'Amérique du Sud, Jorge Glas, emprisonné depuis le mois d'octobre, a été condamné, le 13 décembre dernier, à six ans de prison pour corruption dans l'affaire Odebrecht, la compagnie brésilienne reconnue coupable d'avoir soudoyé des officiels haut perchés dans 12 pays, et qui a accepté de payer des amendes de l'ordre de trois milliards cinq cents millions de dollars (3 500 000 000,00 \$) aux États-Unis, au Brésil et à la Suisse. En ce qui concerne Jorge Glas, le *New York Times* rapportait que les procureurs équatoriens l'avaient trouvé coupable d'empocher treize millions cinq cents mille dollars (13 500 000,00 \$) d'un total de quarante-sept millions trois cents mille dollars (47 300 000,00 \$) que la compagnie brésilienne déclare avoir payé en Equateur pour obtenir des contrats lucratifs. Dire que le vice-président s'était bien arrangé pour se faire payer par l'intermédiaire de son oncle, Ricardo Rivera, lui aussi accusé comme son neveu.

À noter que l'actuel président de l'Équateur, Lenin Moreno, bien qu'il se déplace en fauteuil roulant, depuis 1998, suite à une attaque par des bandits armés, a été, le 2 avril 2017, le premier personnage paraplégique à réussir une telle prouesse dans son pays. Issu du parti qui était au pouvoir, il avait maintenu Jorge Glas, vice-président depuis 2013, dans l'administration du président Raphael Correa, qui évolue au sein de la gauche. Bien en selle, au mois d'août, soit quatre mois après son accession au pouvoir, le président Moreno décida qu'un président ne doit pas avoir d'amis. Aussi, ordonna-t-il la suspension de Jorge Glas comme vice-président, l'accusant de ne pas travailler en équipe. Deux mois après avoir été éjecté de son poste, Glas se trouvait sous les verrous. En effet, un président ne peut se permettre d'avoir des amis qui nagent dans la corruption. Lenin Moreno a prêché d'exemple.

1 bdrm & studio apts for Rent
Located in Upper Darby, PA 19082
Utilities included (not electric)

Call: 610-352-5975 lve msg or
610-342-5914

ÉDITORIAL



Le gouvernement Moïse-Lafontant entre dans l'année 2018 déboussolé, sans feuille de route

Depuis la fin de 2017, les rumeurs d'un changement de cabinet ministériel ne cessent de s'intensifier, au point que le président du Sénat et de l'Assemblée nationale, Youri Latortue, est intervenu pour dire qu'il souscrit à cette idée. Quant au président de la République, à qui incombe la responsabilité d'éclairer la nation, en ce qui a trait à ses objectifs pour la nouvelle année, rien n'autorise à se faire une idée de ce qu'il voit dans l'avenir de son quinquennat. Arrivé au pouvoir sans projet de société, sinon que des promesses électorales chimériques, il semble qu'il soit plus confortable à donner dans l'incertitude que dans l'action concrète. Ayant entamé sa présidence sans aucune feuille de route, il se retrouve totalement déboussolé, bientôt après seulement un an au timon des affaires.

On s'attendait à entendre Jovenel Moïse tracer les repères de son gouvernement pour les quatre prochaines années, faute de l'avoir fait le 7 février 2017, ou plus tard jusqu'au 1er janvier 2018, date de l'indépendance d'Haïti. Cette manière de procéder semble donner raison à ceux qui mettent en question sa compétence et celle des ses conseillers et entourage à l'orienter dans la bonne direction. Dans la mesure où la barque nationale se trouve à la dérive, sans aucun espoir d'un redressement à court terme, il y a lieu de s'inquiéter et de se demander si la nation, entraînée dans une crise socioéconomique profonde, ne doit se donner des moyens novateurs et audacieux d'en sortir.

En effet, au lieu d'indiquer son plan d'action pour l'avenir et les moyens qu'il compte utiliser pour arriver à ses fins, c'est vers le peuple haïtien que M. Moïse s'est tourné pour demander de lui indiquer la voie à suivre pour arriver à la destination que lui dictera la nation. C'est donc un Jovenel Moïse sans imagination et privé de ressources matérielles et intellectuelles pour avancer dans son quinquennat qui s'est présenté aux Gonaïves, le 1er Janvier, dans le cadre de la commémoration du 214e anniversaire de l'indépendance du pays. Loin de rassurer les citoyens, les questions qu'il leur a adressées témoignent immanquablement de son désarroi. Le discours de circonstance du premier mandataire de la nation doit certainement inquiéter ses mandants. En tout cas, ils sont déboussolés, ceux qui croient que le chef de l'État a pour responsabilité de diriger le pays et à mettre tous les moyens dont il dispose à cette fin.

Désarmé, certes, le président Moïse appelle le pays à la rescousse, à lui montrer dans quel sens avancer, et vers quelle destination diriger la barque nationale. Les questions qu'il a posées dans son discours, aux Gonaïves, ne l'ont que trop prouvé. Car, faisant allusion aux sacrifices consentis par les pères fondateurs de la nation, il a déclaré, sans biaiser,

que l'héritage que nous a légué nos ancêtres « est menacé ». Aussi a-t-il enchaîné avec ces questions : « *Où est-ce que nous décidons de faire avec le pays ? Sommes-nous prêts à relever les nouveaux défis ? (...)* ».

Ailleurs, dans son discours, M. Moïse renforce l'idée qu'il lance des paroles en l'air, sans même prendre le temps d'en mesurer le contenu, se donnant, à cœur joie, de fantasmer, même de rêver, mais surtout de vouloir faire dormir debout tout un peuple. Car pour avoir systématiquement pris des décisions politiques cruciales unilatéralement, tout au long de sa première année au pouvoir, il n'a pas eu froid à l'œil pour inviter la nation à œuvrer ensemble pour le bonheur collectif, à nous concentrer, à nous rassembler. Selon Jovenel Moïse, « *Ce qui peut nous rassembler n'est plus seulement notre passé réel ou fantasmé, ni non plus une vague idée que nous sommes un même peuple et que nous habitons un même pays. Ce qui va nous rassembler désormais, c'est ce que nous cherchons ensemble, ce que nous voulons faire ensemble. C'est ce que nous croyons ensemble (...)* ».

Dans ce discours, où le chef de l'Exécutif se veut un rassembleur, il pense qu'il peut, sans crier gare, renoncer, unilatéralement encore, aux décisions qu'il a prises de manière dictatoriale, tout au long de sa première année au pouvoir. Puisque, avec l'attitude « *le président a parlé, point barre* », il se croit autorisé à changer son fusil d'épaule quand l'envie lui prend, déclarant à tous, « *à prendre ou à laisser* ».

Mais, la nation ne saurait oublier de si tôt la décision de Jovenel Moïse d'organiser le Carnaval national aux Cayes, dans le sud, immédiatement après le passage du cyclone Matthew ayant frappé épouvantablement cette région du pays, et passant outre à l'avis contraire de la grande majorité des citoyens. Ou encore de décider de créer la commission spéciale en vue de la mise sur pied du Conseil électoral permanent (CEP) à l'encontre de la majorité des secteurs concernés. De plus, il a lancé sa « *Caravane du changement* » sans consulter la nation qui aurait voulu investir ces ressources dans d'autres projets jugés plus viables, souhaitant une transparence totale dans son financement. Le président haïtien a ignoré également le désaccord manifesté par de larges secteurs du pays par rapport à la remobilisation des anciennes Forces armées d'Haïti. Sans avoir de compte à rendre concernant son financement, ou l'opportunité d'une telle institution dans la nouvelle conjoncture sociopolitique née depuis son bannissement en 1994.

La dernière décision en date prise par le chef de l'État est celle qu'il vient d'annoncer dans son discours du 1er Janvier, à savoir l'organisation des « *états généraux sectoriels* ». Ici encore, il reste égal à lui-même, affichant, comme toujours, sa volon-

té de faire à sa guise. Aussi ignore-t-il souverainement l'idée des états généraux nationaux évoqués régulièrement par d'autres secteurs politiques.

Or, toutes ces décisions, prises unilatéralement par Jovenel Moïse, nécessitent la mobilisation d'importantes ressources du pays qu'il a investies dans des projets sans lendemain, ou bien qui auraient pu servir à financer d'autres initiatives issues d'un consensus national. Quasiment tous les projets initiés par *Nèg Banann nan*, depuis son entrée au Palais national, sont le résultat de négociations menées entre ce dernier et ses conseillers, de concert avec des parlementaires d'obédience PHTK, sans aucune participation des citoyens.

En clair donc, dans son dernier discours commémoratif de l'indépendance nationale, Jovenel Moïse brille par son incohérence, se comportant comme président sortant, se limitant à gérer les affaires courantes et laissant à son successeur les coupées franches pour mettre sur pied son gouvernement. Pourtant, en République dominicaine, le président Danilo Medina a déclaré « *2018, année de la promotion des exporta-*

tions ». Autrement dit, le gouvernement du chef d'État dominicain se propose de recourir à l'exportation comme socle de la croissance économique de son pays, aux dépens de l'économie haïtienne. Là encore, Jovenel Moïse et son équipe ont clairement montré, pour le moins, leur insuffisance, car n'ayant pas la présence d'esprit de prendre des dispositions pour organiser un régime fiscal capable de récupérer objectivement les taxes sur les denrées importées de la République dominicaine traversant la frontière sans verser aucune redevance au Trésor d'Haïti.

Sans l'ombre d'un doute, Jovenel Moïse, qui devait passer sa première année au Palais national à faire l'apprentissage du pouvoir, ne s'est pas révélé moins novice qu'il l'était le 7 février 2017. L'année 2018 le surprend en plein sommeil et incapable d'apporter un brin d'espoir à la nation en lui disant avec assurance que sa situation va s'améliorer, au moins pour les douze prochains mois. Déboussolé et sans feuille de route, Jovenel Moïse ne peut se donner les moyens de réussir durant ce qui lui reste de son quinquennat.

HAÏTI OBSERVATEUR



Le manke gid, pép la gaye

Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, NY
11435-6235
Tél. (718) 812-2820

SUBSCRIPTION FORM BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Haïti

Haïti-Observateur
98, Avenue John Brown, 3ème étage
Port-au-prince, Haïti
Tél. (509) 223-0782 ou
(509) 223-0785

CANADA

Haïti-Observateur
Gerard Louis Jacques
514 321-6434
12 Haïti OB Canada
12213 Joseph Cassavant
Montreal H3M2C7

EUROPE, AFRIQUE ET ASIE

Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à:
Jean-Claude Valbrun
13 K Avenue Faidherbe, 8t Bt Aptt. 44
93310 Le Pré St. Gervais France
Tél. (33-1) 43-63-28-10

ÉTAT-UNIS

1 ère classe
 48.00 \$ US, pour six (6) mois
 90.00 \$ US, pour un (1) an

AFRIQUE ET ASIE

553,00 FF, pour six (6) mois
 1005,00 FF, pour un (1) an

CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE

1 ère classe
 \$73.00 US, pour six (6) mois
 \$160.00 US, pour un (1) an

EUROPE

73 EUROS, pour six (6) mois
 125 EUROS, pour un (1) an
Par chèque ou mandat postal en francs français

Name/Nom _____

Company/Compagnie _____

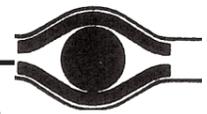
Address/Adresse _____

City/ville _____ State/État _____

Zip Code/Code Régional _____ Country/Pays _____

Tous les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat bancaire

EDITORIAL



The Moïse-Lafontant government enters 2018 disoriented, without a road map

Since the end of 2017, rumors about change of the ministerial cabinet have intensified. So much so that the president of the Senate and the National Assembly, Youri Latortue, intervened to say he supports the idea. As for President Jovenel Moïse, whose responsibility it is to enlighten the nation regarding his objectives for the New Year, he failed to indicate what are his plans for the future of the remainder of his five-year term. Having assumed power without a social project, except for his wild electoral promises, he seems more comfortable with uncertainty than with concrete action. With no road map when he began his presidency, he's still totally disoriented as he will round up soon his first year at the helm.

As Jovenel Moïse moved from Candidate to President, he was expected to set benchmarks for his government. He failed to do so when he was inaugurated February 7, 2017. And on January 1st, 2018 marking Haiti's 214th Independence Day, he again failed to meet that obligation. In the process, he left himself open to criticism by those who question his competence and that of his advisers and entourage. This way of proceeding appears to comfort those who question his competence as well as that of his advisers and immediate entourage to lead the country in the right direction. Obviously, the national boat seems adrift, with no hope for a short-term recovery on the horizon. There's cause for worry and one wonders what will happen as the nation faces a deep socio-economic crisis. Won't the citizens turn to innovative and daring actions to save the day?

Indeed, instead of indicating his plan of action for the future and laying out his plan to achieve his goal, President Moïse turned to the people for guidance as to what path to take going forward. As President Moïse spoke in Gonaïves, at the commemoration of Haiti's Independence Day, he showed a lack of imagination, as if he were deprived of material and intellectual resources to move forward for the remainder of his five-year term. Instead of reassuring the citizens, he asked them questions that revealed his dismay, throwing the people in more confusion. One would have expected the president to assume the responsibility that is his in running the show. But as we enter the new year, the Chief of State has left his constituents on a limb.

It was a distraught President Moïse calling the citizens to his rescue, asking them to show him the direction to move forward, how to steer the national ship to reach its destination. The questions he asked in the Gonaïves speech are clear proof that he has lost his way. Alluding to the sacrifices made by the founding fathers of the nation, he affirmed that the legacy of our ancestors "is threatened." Here is what he says: "What

should we do with the country? Are we ready for the new challenges? And so forth!

Elsewhere, in his speech, Mr. Moïse reinforces the idea that he doesn't measure the effect of the words he just throws in the air. He fantasizes, as if he were dreaming and putting all to sleep while still standing up. During his first year in office, he systematically made crucial political decisions unilaterally. Now, without any prior apology, he boldly invites all to work together for the collective happiness. We should concert to bring us together. President Moïse further says: "What can bring us together is neither our real or imagined past, nor a vague idea that we are one people sharing the same fatherland. What will bring us together now is what we seek together; what we want to do together. This is what we believe together. ..."

In that speech, the Chief Executive wants to be a rallying factor. Without any warning, he thinks he can act unilaterally. He can just overlook decisions he had taken dictatorially throughout his first year in power.

He thinks all should forget his belligerent attitude expressed in his "The president has spoken, that's final." He thinks also that it's alright for him to change his tune whenever he wants by declaring, "It's either take it or leave it."

People can't so soon forget the decision made by an elected but yet-to-be-sworn-in Jovenel Moïse to organize the National Carnival in Les Cayes, in the south, immediately after the passage of Hurricane Matthew. Though the region was frightfully recovering from heavy damages, Mr. Moïse ignored contrary opinion from the vast majority of citizens. Can they forget his unilateral decision to create his special commission to establish the Permanent Electoral Council (French acronym CEP) against the advice of a majority of concerned sectors? In addition, he launched his "Caravan of Change" without any consultation. He paid no attention to those who advocated for investing the resources in more viable projects with total transparency as to their funding. Also, the Haitian president has ignored the disagreement expressed by large sectors of the country in relation to remobilizing the Haitian Armed Forces. He ploughed ahead without accounting for their financing or the necessity for such an institution in the current socio-political environment since its banishment in 1994.

The latest decision taken unilaterally by the Head of State was announced in his January 1st speech. He has moved to set up sectorial organizations to ponder on the general status of the country. Always listening to himself, he again displayed the attitude of doing as he pleases, ignoring other political sectors which had been clamoring for a national organization to dwell on the general status

of the country.

In taking unilateral decisions, Jovenel Moïse has mobilized important resources of the country to invest in projects that have no real future. Through a national consensus, those same resources could have been used to finance other initiatives offering lasting results. Almost all the projects initiated by the *Banana Man* since he moved into the National Palace result from negotiations conducted between his advisers and PHTK parliamentarians in total obedience to the president, without any participation of the citizenry.

Clearly, in his last speech commemorating Independence Day, Jovenel Moïse displayed incoherence. He behaved like a lame duck president, limiting his actions to managing current affairs and leaving his successor a free hand to set up his government. Yet, next door in the Dominican Republic, President Danilo Medina declared "2018, the year of export promotion." In other words, the Dominican Head of State proposes exports as the base for his country's

economic growth — at the expense of the Haitian economy. Here again, President Moïse and his team have shown their insufficiency. They lack the presence of mind to take steps toward organizing a tax system designed to recover taxes on imported foodstuffs from the neighbor next door. Most goods from the Dominican Republic cross the border freely, paying practically no royalties to Haiti's Treasury.

As it is, President Moïse should have spent his first year at the National Palace learning how to govern. Granted, on his inauguration on February 7, 2017, he had shown himself devoid of political savvy. But as the Year 2018 rolls in, he hasn't changed. In fact, he's found in complete political lethargy, unable to bring the slightest hope to the nation. He hasn't told the citizens that their situation will improve in the next twelve months. Totally confused and without a road map, President Moïse doesn't seem to have the wherewithal to succeed in the remainder of his five-year term.

HAITI OBSERVATEUR

Le manke gid, pèp la gwe

Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, NY
11435-6235
Tél. (718) 812-2820

SUBSCRIPTION FORM BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Haïti

Haïti-Observateur
98, Avenue John Brown, 3ème étage
Port-au-prince, Haïti
Tél. (509) 223-0782 ou
(509) 223-0785

CANADA

Haïti-Observateur
Gerard Louis Jacques
514 321-6434
12 Haïti OB Canada
12213 Joseph Cassavant
Montreal H3M2C7

EUROPE, AFRIQUE ET ASIE

Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à:
Jean-Claude Vallbrun
13 K Avenue Faïdherbe, 8^e Bt Apt. 44
93310 Le Pré St. Gervais France
Tél. (33-1) 43-63-28-10

ÉTAT-UNIS

1^{ère} classe
 48.00 \$ US, pour six (6) mois
 90.00 \$ US, pour un (1) an

AFRIQUE ET ASIE

553.00 FF, pour six (6) mois
 1005.00 FF, pour un (1) an

CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE

1^{ère} classe
 \$73.00 US, pour six (6) mois
 \$160.00 US, pour un (1) an

EUROPE

73 EUROS, pour six (6) mois
 125 EUROS, pour un (1) an
Par chèque ou mandat postal en francs français

Name/Nom _____

Company/Compagnie _____

Address/Adresse _____

City/ville _____ State/État _____

Zip Code/Code Régional _____ Country/Pays _____

Tous les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat bancaire

DIPLOMATIE INTERNATIONALE ET SOCIÉTÉ

Prisonnier politique en Haïti : Indice du coût de réparation

Suite de la page 3

rogé par celui-là. Curieux, effet, de la présence de son nom sur le mandat. Ou donc, à l'aéroport là où les sources croisées auraient remarqué la présence de Lucien Jura, porte-parole de la présidence, attendant dans sa voiture à l'exté-

Jura était présent sur les lieux (une autre cause par hasard). Ou, en service commandé. Comment ? Vérifier ses minutes d'appel ce jour-là et, que faisait-il à cet effet, *selfie* et vertu du portable ont la langue pendue. Curieuse négligence pour ce porte-parole qui était directeur de l'information à

Histoire qui n'est sans rappeler des souvenirs. Rétention du président déchu, Leslie Manigat, au comptoir d'une ligne aérienne US tandis qu'il voulait regagner son pays lui-même, dans un pays où l'on déporte généralement. Commande, connivence, complot ?

La presse locale n'a de quoi être fière de cet ancien confrère, ni de ses passe-droits potentiels.

Ainsi, une enquête minimale aurait-elle prouvé soit l'écriture soit l'empreinte digitale de Jura sur 1/2 documents, ça invaliderait le mandat du constat d'infraction tout en accusant Jura de violation grave de la Constitution. De connivence avec l'exécutif, le président dont il est le porte-parole. Il faudrait dès lors une saisie légale de ce document, ipso facto cesser Jura dans ses fonctions de porte-parole de la présidence, en attendant une main levée, si inculpé. En termes de procédure c'est l'art. 26.2 cité plus haut. *Référence et calcul politique.*

L Jura candidat aurait déjà accusé JJ Michel candidat d'organiser les protestations populaires contre le décret politisé contesté de la division de la commune de l'Arcahaïe, l'associant à la violence. *Emergent de bras manipulés de nulle part. Forme de répression aux dénonciations partisans visant à dévoiler son jeu de porte-parole. S'il y aurait eu incitation à la violence de Jura sur des ondes privilégiées, rappelons-nous de la triste affaire-Mungesera. Rwanda-94.*

L'information n'a pu donc être validée auprès du conseil de Jackson, à savoir (3) ordonnances de libération auraient été émises tandis que Lucien Jura aurait vertement bloqué l'exécution. Aurait-il un quota de prisonnier à livrer ? En outre, les sources croisées consultées nous ont permis de comprendre des insinuations de plus d'un avocat concerné par la défense, je cite : « *Nous, nous battons avec des lois en mains. Mais, si c'est la politique qui bloque la libération, nous ne faisons de politique* ».

La pertinence ne peut être écartée ici par le fait d'un indice plat. Incompétence, empressement ou vérocité de la version qui veut que Jura l'ait eu ad hoc. Mandat d'amener signé le 10/04 par le substitut ou la note signée du commissaire Daméus déposée au Service d'Immigration/Emigration, puisque celle-ci ne comporte de date, tandis que la procédure est respectée à la réception (*datée sans heure*) sans s'interroger sur le fait cité. Référons-nous alors à l'interdiction de départ émis dans le cas Bellerive, signé/daté par le juge d'Instruction JW Morin, comme la réception du 13/04. Comment donc est parvenu ce mandat d'amener ou la note, en référence à l'interdiction de départ, qui cite la plainte de Jovenel Moïse, sans être signifié par huissier à l'intéressé ni publié antérieurement ? Notons que la présumée affaire se serait, d'après les accusations légères, passée dans la commune de l'Arcahaïe, tandis que l'ordonnance concernerait Port-au-Prince, dans un document libellé en français et rédigé en français et en créole, contrairement aux prescriptions de la Constitution.

C'est donc pourquoi j'ai lancé le défi au Bureau du PM Justin, pour qu'il nous accompagne lui-même ou par voie de sa diploma-

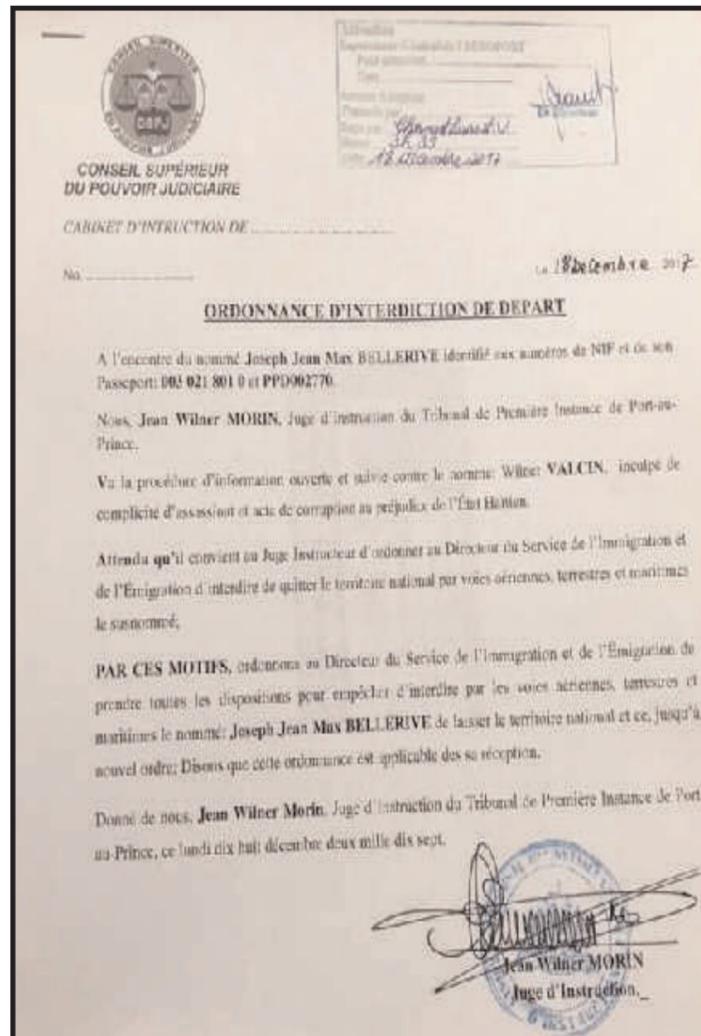
pas réclamer l'équité haïtienne en ce monde globalisé où la victime canadienne d'erreurs locales dans le traitement du dossier de tortures



Jean Jackson Michel, à gauche en prison, et sa photo archives.

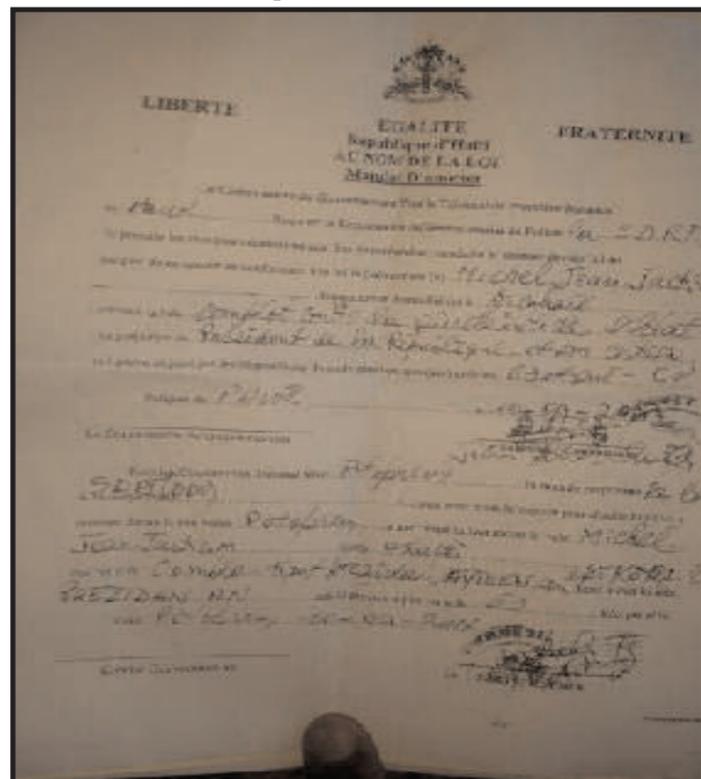
tie agréée à Port-au-Prince, en visite libre à la presse, à la prison, là où est incarcéré injustement et illégalement JJ Michel. Il ne saura repartir convaincu du contraire avec la dégradation évidente de l'état de santé de cet homme qui aurait tout perdu par défaut d'être prisonnier d'une dictature en émergence, tandis qu'Ottawa dénonce, accuse Maduro, en diplo-

syriennes contre O. Kader est dédommée. Ou, appliquer l'interface canadien global du dédommagement par la retenue à la source à même la coopération bilatérale canadienne qui construit des prisons politiques là-bas. J.J. Michel est pénalisé dans tous les sens du terme, avec sa famille élargie, cela a un coût. Faut-il, de ce fait, déposer une requête internationale

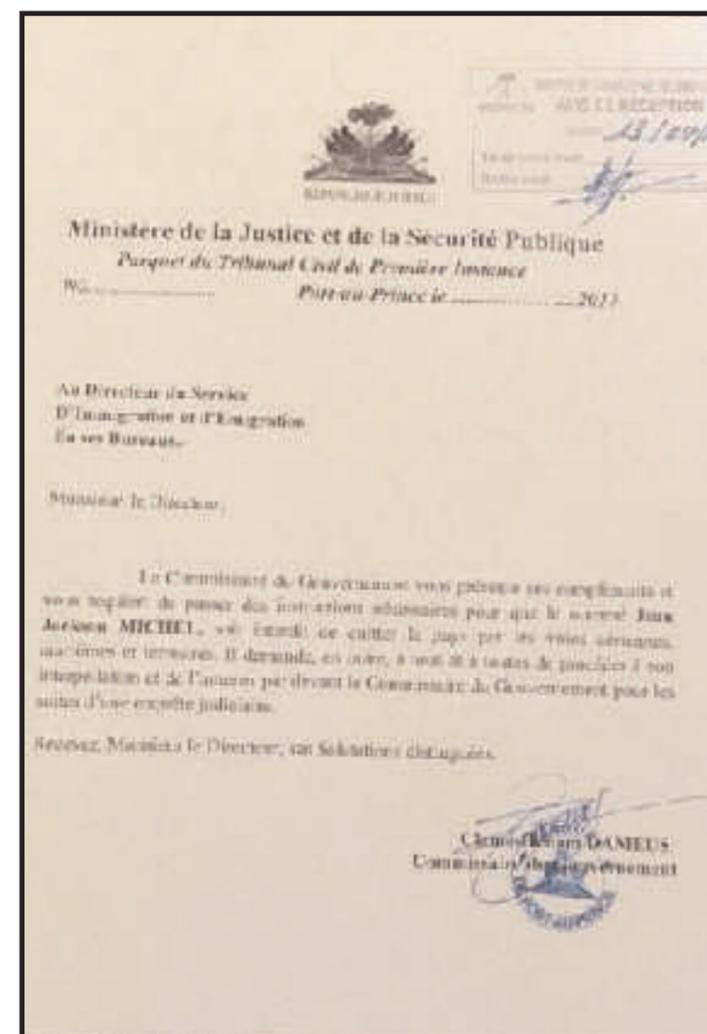


rieur. Visible de celle dans laquelle a été embarqué JJM qui corrobore dans sa plainte. Il n'est à ce stade-ci question de certifier la responsabilité de Jura lors de cette opération déclenchée au comptoir final Jet Bleu d'embarquement. Il faut se demander, d'une part, si

Signal-FM, avant cette nouvelle carrière. Car, quand l'agent de service de Jet Bleu a reçu l'appel et prétexté la panne d'imprimante à Jackson, tandis que l'autre agent en présence affirma le contraire, certifiant l'avoie utilisée la seconde d'avant. Traçabilité !



Mandat d'amener pris contre Jean Jackson Michel



Interdiction de départ émis contre Jean Jackson Michel

matie canadienne dévitalisée. D'autant plus que sa politique d'accueil a mis à risque l'entourage de J. Willer Marius. Le même Justin, qui réclame au Vatican l'élément de mémoire tombé dans la passivité des réparations judiciaires et les coupables, brusquement en état de mort subite. Faudrait-on alors comprendre Justin prôner excuse et dédommagement à la victime de politiques dites antérieures à son temps, se taire là où le crime est évident en Haïti. Ne

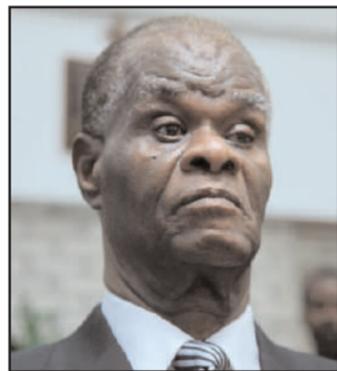
en recours collectif, à la manière de Me. Ira Kurzban (Floride), Me. Julius Gray (Montréal), Me. Jacques Sales (Paris, Cap-Haïtien, Port-au-Prince), Me. Marc Henzelin (Genève), Me. Reed Brody (« le chasseur de dictateur ») (US) dont la fameuse citation du quotidien *Le Monde* : « Le monde entier a compris qu'avec une plainte solide et des conditions politiques favorables, un tortionnaire peut être jugé, où qu'il soit » ? Saisir les biens, appliquer un gel préventif sur les avoirs de ?

Mea culpa, mea culpa, mea maxima culpa

Publié le 2017-12-28 | Le Nouvelliste

Par Jean-Claude Roy

Ce texte, publié dans l'édition du 28 décembre 2017, du quotidien *Le Nouvelliste*, sous la plume de Jean-Claude Roy, rend un hommage bien mérité à l'ex-Premier ministre intérimaire Gérard



L'ex-président intérimaire Boniface Alexandre.

Latortue, dont l'ouvrage sort prochainement. Une quantité limitée de copies sont déjà en publication, ayant permis à M. Roy d'exposer ses réflexions au public. À coup sûr, cela donnera à plus d'un l'occasion de repenser la mission accomplie par l'équipe Alexandre-Latortue sur laquelle de nombreux compatriotes s'étaient mépris.

Mon indifférence au pouvoir de transition Alexandre-Latortue a été une grande erreur.

Gérard Latortue fut directeur de la Faculté des sciences économiques à l'Université interaméricaine où je fis mes études universitaires en Économie et en Administration commerciale. Nous étions devenus de si bons amis qu'il était pressenti pour

être le parrain de mon fils. Ce ne fut pas le cas, car je quittai Porto Rico pour New York tout de suite après la naissance de ce fils. Nous quittions tous les deux la Caraïbe pour des destinations bien différentes, lui pour l'Afrique, moi pour l'Amérique du nord.

Malgré notre amitié, Je ne fus pas un supporteur de sa nomination comme premier ministre du gouvernement de transition qui combla le vide au renversement d'Aristide en mars 2004. Ayant milité activement à la lutte pour le changement de 85 à 99 (nouveau départ pour les USA), je pensais que c'était un affront aux militants restés sur place qu'on nomma quelqu'un qui n'avait passé que trois ou quatre mois dans le pays depuis plus de 25 ans. Je ne pris donc aucun contact avec lui. Et, Là fut mon erreur.

Car Gérard fit de son mandat ce que j'avais voulu que Jean-Jacques Honorat, dont j'avais été un consultant, fit. Savoir : faire du gouvernement Nèrette-Honorat le gouvernement des lois si nécessaires à la mise en application de notre Constitution. A mon grand regret, celui que je servis n'avait pas cette vision.

Ce n'est qu'aujourd'hui, devenu l'heureux récipiendaire de cet important ouvrage de Gérard: « L'œuvre Législative du Gouvernement de Transition d'Haïti (2004-2006) », que je me rends compte de l'importance du travail législatif que l'administration Alexandre-Latortue a réalisé en si peu de temps.

S'il est un manuel de référence pour tout Haïtien intéressé à connaître en plus amples détails nos récentes institutions, le décret du 17 mai 2005 portant sur l'organisation de l'État qui s'y trouve est un document indispensable à tout citoyen aspirant à la gestion de l'État. Si explicitement bien fait.

Plus admirable encore, tout en

reconnaissant la nécessité de refonder l'État et de le mettre sur de nouvelles bases, ce gouvernement de transition l'a fait au regard et dans l'esprit de la Constitution. Les bases légales de la décentralisation, entre autres, ont été jetées, mais le militantisme, le clientélisme, le népotisme et l'absolutisme du pouvoir empêchent encore sa mise en application effective. Ce qui, par voie de conséquences, entraîne absolument à de multiples violations de la Constitution.

Ce manuel de 656 pages est préfacé par Philippe Armand et contient un avant-propos de Raymond A. Joseph. Il est subdivisé en 6 chapitres et comporte une soixantaine d'actes législatifs.

Le premier chapitre avec une mise en contexte par Gérard Latortue traite de la refondation de l'État et de la réforme de l'administration publique. On y trouve des décrets sur la protection des droits d'auteur, un décret sur l'organisation du CSPJ, des décrets sur la décentralisation, un décret sur la fonction publique, un décret sur les œuvres littéraires et artistiques, des décrets sur la création et délimitations territoriales, un décret sur l'enlèvement et séquestration de personne, un décret sur l'environnement, un décret sur l'organisation du ministère de la Justice, un décret régulant l'administration centrale de l'État, un décret sur création de la Direction nationale du livre.

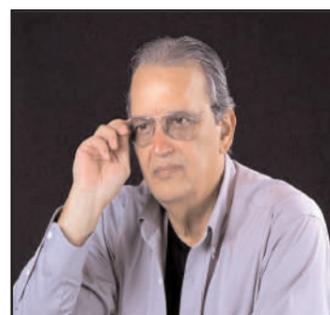
Le deuxième chapitre avec une mise en contexte par André Lemerrier Georges traite de la gouvernance économique et la lutte contre la corruption. On y trouve les décrets sur la création de l'ULCC, un décret sur la procédure douanière, un décret sur la création des nouveaux billets de 20 et mille gourdes, des décrets sur des budgets récapitulatifs, un décret portant modification à la loi organique de la CSCCA, un

décret sur l'administration des douanes, un décret sur la création de l'Inspection générale des finances,



L'ex-Premier ministre intérimaire Gérard Latortue.

un décret sur la TCA, un décret sur le droit de timbre proportionnel et le droit spécial, un décret sur l'impôt sur le revenu, un décret sur la pension civile de retraite, un décret sur la Commission nationale des marchés publics, un décret renforçant l'organisation de la BNC.



Jean-Claude Roy.

Le troisième chapitre avec une mise en contexte par Duly Brutus traite du Cadre de coopération internationale et d'actions diplomatiques. On y trouve l'accord entre Haïti et l'Agence universitaire de la francophonie, la ratification de l'accord entre Haïti et l'Agence internationale d'énergie atomique, la ratification du Code international pour la sûreté des

navires et des Institutions portuaires (ISPS), des décrets relatant la ratification d'accords de prêt avec l'OPEEC et la BID, un décret sur la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, un décret contre le terrorisme, un décret portant sur la convention minière de Grand-Bois et de Morne-Bossa, un décret portant sur la convention minière avec Sainte-Geneviève Haïti S.A.

Le quatrième chapitre avec une mise en contexte par Adeline Magloire Chancy traite de l'Égalité du genre et de la protection de la femme. On y trouve les décrets sur l'organisation et le fonctionnement du MCFDF, et un important décret sur les agressions sexuelles dans lequel la ministre a rétabli l'équilibre entre les sexes en éliminant la discrimination contre les femmes surtout dans le délit d'adultère. Il n'est plus question d'excuser le meurtre par l'époux de la femme surprise en flagrant délit d'adultère.

Le cinquième chapitre avec une mise en contexte par Josette Bijou traite de la Santé publique. On y trouve les décrets sur la Croix-Rouge, sur la dénomination de l'Hôpital Notre-Dame de la Paix, sur le VIH/SIDA, sur l'organisation et le fonctionnement du ministère de la Santé Publique.

Le sixième chapitre avec une mise en contexte par Gérard Latorue traite des élections et du Processus électoral on y trouve le décret électoral de 2005.

En Bref, une œuvre législative colossale que tout individu intéressé à l'établissement de l'État de droit en Haïti devrait se procurer.

L'administration Alexandre-Latortue a fait œuvre qui vaillait. Elle passera à l'histoire pour avoir fait un travail législatif de grande valeur.

Jean Claude Roy
jcro5491@icloud.com

L'évêque des Gonaïves s'interroge sur les 214 ans d'indépendance d'Haïti : « Qu'en avons-nous donc fait ! »

Par Claudy Briend Auguste

« Il faut donner un contenu réaliste à nos rêves », tout en faisant des projections sur le futur, a déclaré Mgr Yves Marie Péan, évêque du diocèse des Gonaïves. « L'heure n'est plus au discours, il faut s'atteler à donner à manger au peuple » a-t-il ajouté.

Dans une homélie-fléuve n'ayant laissé place à aucun applaudissement, Mgr Péan a dressé un sombre tableau de la situation socio-politico-économique d'Haïti, lors d'une célébration eucharistique commémorant les 214 années de l'indépendance du pays.

En présence du président de la République, Jovenel Moïse, du Premier ministre Jack Guy Lafontant, du président du Sénat, Youri Latortue, des membres du Corps diplomatique et consulaire ainsi que des hauts fonctionnaires de l'État et des représentants de la société civile, le prélat a fustigé notre comportement durant ces 214 ans d'existence du pays. « Qu'en avons-nous donc fait ? » Une question que nombre de représentants de la société civile ne cessent de se poser au regard de l'état lamentable des institutions du pays.

Pour l'évêque des Gonaïves, dont l'homélie était également axée sur la Journée mondiale de la paix, le 1er janvier devrait être pour nous tous, particulièrement les dirigeants haïtiens « une année de dialogue

constructive, à la recherche de solution porteuse d'espoir pour l'avenir de notre pays ». Un avenir, selon le prélat catholique, qui est menacé par le flux migratoire de jeunes vers des pays de l'Amérique latine, dont le Chili et le Brésil.

« C'est dans ce lieu même, aux Gonaïves, où fut proclamée l'Indépendance que nous devons faire de cette date du Premier Janvier, une journée de réflexion et de méditation » a rappelé l'évêque invitant les Haïtiens à évaluer leur progrès et à



Mgr Yves Marie Péan.

faire des projections pour l'avenir tout en donnant, avance-t-il, un contenu réaliste à nos rêves.

Il nous faut nous ressaisir et engager nos jeunes, a ajouté le responsable du diocèse des Gonaïves officiant la commémoration du 214e anniversaire de l'Indépendance d'Haïti. « L'heure n'est plus au dis-

cours, il faut s'atteler à donner à manger au peuple », a déclaré M. Péan, qui voulait être on ne peut plus clair vu la famine, selon FAO, menaçant des centaines de milliers d'Haïtiens.

Mgr. Péan, qui a mis l'accent sur l'importance de la famille, a insisté sur le mariage basé à partir de l'union d'un homme et d'une femme. La famille, définit-il, est une catégorie sociale importante, à la base de la construction d'une société juste et durable. Pour le prélat gonaïvien, il n'y aura aucun progrès significatif sans jouer un rôle responsable au sein d'une famille.

Le 1er janvier est l'occasion idéale, a affirmé le religieux, pour faire une évaluation de l'institution à laquelle nous appartenons. La corruption, l'un des thèmes forts de l'actualité, était citée à plusieurs reprises dans l'homélie de Mgr. Péan la qualifiant de « mal endémique qui ronge la société haïtienne ».

En ce sens, le chef de l'Église catholique dans l'Artibonite exhorte les autorités haïtiennes à agir, et en présence de Jovenel Moïse, il condamne l'impunité éhontée et l'accumulation de richesses en toute impunité. Certaines personnes, précise-t-il, font fructifier honnêtement leurs avoirs, mais quant à d'autres, ils accumulent leurs biens au détriment de l'État.

Mgr Péan dit regretter que les

auteurs du mal sont protégés. Le prélat fait-il allusion à des proches du président Jovenel Moïse qui sont indexés dans le rapport PetroCaribe faisant également couler de la sueur

l'assassinat récent d'un prêtre catholique, l'évêque des Gonaïves exhorte les trois pouvoirs de l'État à assurer pleinement la sécurité de la nation. Il nourrit le ferme espoir de la possibi-



La cathédrale des Gonaïves, le 1er janvier 2018.

froide au dos de Wilson Laleau, Jean-Max Bellerive, Laurent Lamothe, le président de la République lui-même, et bien d'autres ex-hauts fonctionnaires ?

Sans revenir directement sur

lité de l'établissement en Haïti d'un État de droit solide, ainsi, insiste-il, la nation pourra regarder avec confiance son avenir.

cba

INCOHÉRENCE DE LA POLITIQUE INTERNE HAÏTIENNE Jovenel Moïse se « déculotte » en France, se révèle en public et fait dans la provocation

Suite de la page 2

Et, comme si cela ne suffisait pas : humiliation ! La piteuse représentation qu'il a fait en tant que chef d'Etat du pays, au niveau diplomatique et protocolaire en terre étrangère, s'avère fort humiliante et même désespérante pour les Haïtiens.

Le président, prétendant gir dans la transparence face à la diaspora haïtienne en France, lui confie que le dossier PetroCaribe n'est qu'un instrument de règlement de comptes, de persécution d'ennemis politiques, une chasse aux sorcières menée contre des ennemis. Or il n'en est rien. Moïse se déculotte et attaque le pouvoir législatif, et donc le Parlement haïtien sans le nommer spécifiquement; qui, selon lui, chercherait à instrumentaliser les résultats de l'enquête se rapportant à la dilapidation ou mauvaise gestion de milliards de dollars destinés aux investissements, qui se sont simplement volatilisés sans autre forme de procès ! Or, le nom de Jovenel Moïse figure également dans ce rapport. En plus d'être mis en cause, comme « inculpé » dans un autre dossier, celui de l'UCREF, où il est épinglé sous le fait de blanchiment d'argent.

La presse rapporte, y compris dans le rapport PetroCaribe, ce qui suit : « Ce contrat de fournitures et d'installation de 65 lampadaires dans la localité de Savanettes et de Mont-Organisé, passé de gré à gré, qui fut signé le 11 janvier 2013, entre le BMAPAD et la firme COMPHENER, sans l'approbation du Conseil supé-

rieur des comptes et du contentieux administratif (CSC/CA), ni l'obtention du certificat de non objection de la CNMP. Le montant du contrat est de 4 949 389 gourdes. Le coût moyen d'un lampadaire est de 76 144 gourdes dans le cadre de ce projet. Tandis que le coût moyen d'un lampadaire fourni par une autre firme est de 37 077 gourdes. D'où une différence de 39 067 gourdes par lampadaire. Le montant décaissé est de 4 875 148 gourdes ».

C'est dire que le chef de l'exécutif haïtien, Jovenel Moïse, se refuse à ce que le rapport aboutisse à un jugement fâsse l'objet d'un verdict. Évoquant une manipulation, il trouve étrange que le dossier PetroCaribe soit renvoyé avec un tel empressement par devant la Justice haïtienne, de sorte qu'il informe son public en avoir bloqué le processus ou la suite légale du dossier. (« *Nou chache yon jan pou bagay la kampe* » et ceci parce qu'il ne veut pas que les poursuites remontent jusqu'à lui (« *Rapò deja nan men jij, mache presse sa a ... pou se an fas mwen li vin ye* »). La persécution politique (contre lui) ne passera pas, dit-il (« *Pèsekisyon politik la pa p pase* »). D'autant plus qu'il s'érige en unique protagoniste de la lutte contre la corruption pour laquelle le président français l'a d'ailleurs félicité (« *Lut kont koripsyon an, se mwen ka p mennen lut sa a* »).

Les réactions ne se font pas attendre, puisque le buzz fait son impact sur les réseaux sociaux, relayés par les émissions de radio et les video youtube. La position

ambivalente du président Jovenel Moïse sur le sujet de la lutte anti-corruption déclenche débat dans la classe politique et les médias.

Il en ressort que le président Jovenel Moïse se débat pour ne pas être accusé à une impasse susceptible d'entraîner la fin de son mandat. Les suspicions qui pèsent sur lui relatives à sa participation à une quelconque activité répréhensible, soit à travers un procès PetroCaribe ou le traitement du dossier UCREF, sont autant d'épées de Damoclès suspendues sur la tête du PHTK.

Et pourtant, la corruption est un sujet sur lequel le président haïtien s'articule de manière cohérente, mais générale auprès de la presse internationale, surtout quant il projette des entreprises futures, tandis qu'il souhaiterait enterrer dans l'oubli ses supposés forfaits d'un tout récent passé.

Peut-être que Moïse a appris à donner des coups, mais l'adresse de certains opposants ou — partisans et compéteurs tous à la fois —, sur le terrain, révèle les failles du chef d'Etat, un apprenti sorcier de la politique. Il n'est que d'examiner ses déclarations à Paris, début décembre 2017, pour s'en convaincre.

Le président du Sénat Youri Latortue réagit

A la stratégie de blocage de la suite à donner au rapport anti-corruption PetroCaribe, la journaliste haïtienne Liliane Pierre-Paule, informe : « *Il (Moïse) dit qu'il l'a avoir bloquée* ». A cela Youri Latortue répond que c'est une déclaration regrettable, il (le président Jovenel Moïse) ne peut interférer... A moins que ce ne soit avec la collaboration de certains (éléments) du Parlement, notamment des députés... ajoute Latortue, (« *li bloke l, se yon pawòl tout moun dwe regrete, il ne peut intervenir...S'il le fait, ce serait avec des parlementaires et députés* »).

Mais encore, Jovenel Moïse dénonce à la communauté haïtienne de France la pression qu'il subit de la part des autorités judiciaires qu'il prétend « *prendre toujours avec des pincettes* ». Ils l'ont porté (obligé), dit-il, à ratifier, à leur poste, 50 juges sur lesquels pèsent des suspicions de corruption (« *plus pase 50 jij ki nan sa k pa sa* »).

Garant du bon fonctionnement des institutions de l'Etat, Moïse reconnaît pourtant avoir été accusé par le judiciaire qui, ayant déclaré une grève, lui forçait la main pour qu'il ratifie la nomination de ces 50 juges dont il n'arrivait pas à obtenir le « *vetting* » ou vérification de crédibilité et capacité. Il faut savoir qu'une liste lui avait été soumise par le judiciaire pour ratification en accordance avec les prescrits constitutionnels. Jovenel Moïse dénonce en plus que le « *vetting* » est fait entre eux et par eux.

A cela le président du Sénat haïtien, Youri Latortue, de répondre au journaliste Liliane Pierre-Paule : « *C'est une grave accusation* », ajoutant « *Si le président a des conseillers, alors ils auraient failli à leur tâche de conseiller le président Moïse quant à l'accomplissement de la vérification des profils des postulants. Le Minis-*

tre de la Justice est en charge de la question... et c'est à travers lui que passe le processus ».

Mais comment comprendre l'indignation du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire (CSPJ) ? Si la corruption qui gangrenne le Corps judiciaire est un fait admis et connu en Haïti, puisque en octobre 2017, lors de la cérémonie officielle de reprise des travaux judiciaires, Me Stanley Gaston, bâtonnier de l'ordre des avocats de Port-au-Prince et président de la Fédération des barreaux d'Haïti, en fait état : Nombreux sont ceux qui se demandent pourquoi alors est-ce que les paroles du chef d'Etat offensent le CSPJ dont la colère ne se fait pas attendre lors de leur conférence de presse sur le sujet.

De son côté, Dilia Lemaire du CSPJ évoque un « *gros faux-pas* » du président. Ce que Wendelle Coq qualifie d'« *attaque terrible* ». Mais que dit le président du Parlement haïtien à cet égard ? « *Cette accusation ne repose pas sur des dossiers* », (preuves), commente Youri Latortue.

La confession du président de la République, par rapport à la ratification de 50 juges corrompus (« *ki fè sak pa sa* ») à leur poste, est paradoxale. C'est une sorte d'auto-flagellation pour démontrer que les artisans du mal le mal c'est les autres. Ceci dit, le président confirmerait qu'il fait peu de résistance aux menaces. « *Il serait donc vulnérable aux pressions* », souligne l'analyste politique Liliane Pierre-Paul sur radio Quisqueya.

La corruption, ce « *cancer* » que Moïse prétend combattre de toutes ses forces, il le dit haut et fort aux auditeurs français, mais, en réalité, un doute qu'il existe : Moïse est-il sincère et s'il l'est, a-t-il la capacité de combattre ses adversaires qu'il traite carrément d'« *ennemis* » ? Les corrompus, ce sont les autres... Sa déclaration inquiète le citoyen, à juste titre.

La lutte contre la corruption, une curiosité en Haïti : A la question de RFI au président haïtien : « *Quel est, selon vous, le rôle de la justice dans ce combat contre la corruption ? Et, comment expliquez-vous que jusqu'à présent aucun procès d'envergure pour des faits de corruption n'ait eu lieu en Haïti ?* »

Et Jovenel Moïse de répondre que la justice est lente, ... un pouvoir indépendant. Et qu'il croit savoir que le cas de l'ancien ministre des Affaires sociales, suspecté de malversation, est sous-enquête. (Il n'en serait pas certain).

Incohérence : Partis pris du président en faveur du PHTK

Alors que le président Emmanuel Macron félicite Jovenel Moïse pour son engagement dans la lutte contre la corruption, l'opinion publique haïtienne, toutes catégories sociales confondues, perd confiance puisque, en dépit des événements, les crises ou encore les incriminations et preuves accumulées contre lui, rien n'avance, rien ne change, la déclaration du président l'effet d'enfoncer le couteau dans la plaie. Le dossier PetroCaribe est tout simplement rejeté par la majorité du parti PHTK et bloqué par l'exécutif.

Et de surcroît, « *La corruption est un crime contre le développement* » ajoute Jovenel Moïse prétendant assumer ses responsabilités. Néanmoins ce qu'il qualifie aussi de « *cancer* » est en phase de métastase avancée... et rien ne va plus quand le leadership avoue publiquement être complice de la corruption par le fait de la nominations de ces juges corrompus. Ce crime existe de fait en Haïti, mais il trouve refuge dans le double-langage. Or, il reste à identifier les coupables et ceux qui en sont parties prenantes, ou encore les receleurs.

Dans la bataille subtile, pour le contrôle du pouvoir, les enjeux sont sur la table :

Le discours du président Moïse relatif aux deux dossiers brûlants suspendus comme deux épées de Damoclès sur sa tête constitue un message clair adressé aux autres pouvoirs : « *Je n'accepte pas d'être mis hors jeux* », prétend dire Moïse. Il souhaiterait prendre à son compte la lutte contre la corruption, tandis que le Parlement réclame l'application de la loi. Toute mesure en ce sens risque de déstabiliser Moïse, son gouvernement, voir le reste de son quinquennat.

La fragilité du Sénat se trouvant en instance de renouvellement

Le renouvellement du mandat des sénateurs fragilise en quelque sorte cette institution. Processus en cours mais dépendant d'une « *commission* » mise sur pied tout récemment mais également du « *Conseil électoral permanent* », institution en formation ayant pour mission d'organiser les joutes électorales. En même temps, Il serait question que cette dernière institution s'en charge pour éviter des délais inutiles, bien que rien

Suite en page 15

APARTEMENT À LOUER/ APARTMENT FOR RENT

3 bedrooms, attic included in one of the bedrooms; 1 bathroom, kitchen, dining area, living room. Price: \$1,500.00 negotiable. Rosedale, Queens, quiet neighborhood. Call Edzer at (718) 978-0491.

BUSINESS OPPORTUNITY IN HAITI

2 HOTELS FOR SALE
By Owner
In the commune of Kenscoff/Furcy
Contact:
<info@thelodgeinhaiti.com>
509-3458-5968 or 509-3458-105

AVIS IMPORTANT

Pye Kout Pran Douvan
Ou menm ki ta renmen al viv nan peyi
Kanada pou pwoblem Imigrasyon
Meriken, kontakte nou jodia Tout enfo-
masyon konfidansyel
Rele nou nan nimewo sa yo:
718, 864,6862 oubyen 646, 981,8392

DE BROSE & STUDLEY, LLP

Richard A. De Brosse
Attorney at Law

ACCIDENTS * REAL ESTATE
MALPRACTICE

182-38 Hillside Avenue (Suite 103)
Jamaica Estate, N.Y. 11432

Tel.: 718-658-3000. Fax 658-658-3187

rdebrosse@QueensLegalPlaza.com

INCOHÉRENCE DE LA POLITIQUE INTERNE HAÏTIENNE

Jovenel Moïse se « déculotte » en France, se révèle en public et fait dans la provocation

Suite de la page 14

ne soit encore clairement défini à ce sujet. Car, stipule la Constitution « Les sénateurs sont élus pour six ans, mais en même temps un autre article dit que le mandat des sénateurs est renouvelable par tiers. Ces deux articles sont complémentaires », dit, de son côté, le président du Sénat Youri Latortue, indiquant que dans la réalité « lors des élections de deux sénateurs, le premier à un mandat de six ans et le second pour quatre ans ». Le décalage observé dans la tenue des élections parlementaires provoque à chaque fois une confusion. En réalité, les scrutins ne sont jamais tenus à temps, ils sont avancés ou retardés au gré de la présidence.

Le Conseil électoral permanent devrait s'organiser en amont

Cet organisme devrait être mis sur pied de toute urgence pour éviter les brouilles politiques, qui sont toujours possibles. Car il y a des sénateurs dont le mandat est renouvelable tous les six ans; et d'autres, tous les quatre ans à cause des mécanismes de renouvellement constitutionnels établis; mais encore, en réalité, les élections sont toujours en conflit avec les délais prévus par la Constitution et donc objet d'instrumentalisation par les dirigeants.

Le pouvoir judiciaire est doté de la responsabilité de pourvoir

au renouvellement du mandat de dix sénateurs en fonction, et pas des moindres, puisqu'il s'agit d'Antonio Chéramy (Don Kato), Évalière Beauplan, Nawoon Marcellus, Jacques Sauveur Jean, Carl Murat Cantave, Wilfrid Gélén, Ricard Pierre, Hervé Fourcand, Saurel Jacinthe et France-ner Dénus.

Ici la Constitution établit à six années la durée du mandat de ces derniers, soit octobre 2019, pour renouveler le mandat du tiers du Sénat devant entrer en fonction en janvier 2020. Par contre, le président Jovenel Moïse inscrit à son agenda la date d'octobre 2018. Un bras de fer serait-il donc engagé dès à présent entre l'Exécutif et le Sénat, puisque les dates diffèrent entre les deux entités.

Pour dénouer ce nœud gordien, une « commission mixte » est mise sur pied : Les délégués nommés par la présidence sont Rénald Lubérice, Liné Balthazar et Gerd Pasquet; tandis que les sénateurs Carl Murat Cantave, Ronald Laroche et Kedler Augustin représentent le le Sénat. Pour le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire (CSPJ), le processus, quoique lent, est en cours.

Les membres les plus influents du Sénat sont en instance de perdre leurs sièges, voyant ainsi leurs influences politiques réduites à rien. Le dernier mot appartient à la Commission mixte et/ou à l'exécutif qui, c'est dit, a déjà ses vues sur l'affaire. Entretiens, la question du renouvellement des mandats angoisse les intéressés et fait l'objet de tracta-

tions souterraines entre les pouvoirs concernés.

Cependant la majorité PHTK, au Sénat et à la Chambre des députés permet au président d'influencer les débats et de prendre certaines décisions politiques qu'il estime à son avantage. Mais il ne bénéficiera d'aucun cadeau, d'autant plus que la fidélité des politiques à leur parti original est nébuleuse.

La résurgence du dossier UCREF

Est-il étonnant à ce stade de la conjoncture politique de constater la résurgence soudaine du dossier UCREF ? Le commissaire du gouvernement Danton Léger avait eu le temps de relancer le dossier UCREF, qu'il veut « plus que parfait », dit-il. Présentant un « réquisitoire supplétif » sur ce dossier, Me Léger libère la procédure et l'affaire reprend sa trajectoire initiale : On apprend par voie de presse que l'opposant Moïse Jean-Charles, de même que l'épouse du président, Martine Moïse, entre autres personnalités, devront être entendus. Entretiens, Danton Léger confirme que le président demeure un « inculpé » jusqu'à ce qu'un tribunal le reconnaisse non-coupable.

Or le dossier blanchiment des avoirs de UCREF date de quelque temps, de la période des administrations Martelly et Privert. Il semblerait qu'il ait été mis en veilleuse durant un certain temps. D'aucuns ont émis l'opinion qu'un arrangement du type trafic d'influence aurait ralenti le processus. Subitement, le «black-out» serait en train de se dissiper. Rappelons qu'il s'agit de plus d'une vingtaine de comptes en banque en relation avec Jovenel Moïse. Le plus important ici c'est de constater que le grand bénéficiaire de la corruption, ou de la lenteur du traitement du dossier, serait éventuellement le président Jovenel Moïse lui-même.

Toute tentative de dédouaner Jovenel Moïse n'aboutit pas

De toute évidence, les secteurs pro-Moïse font flèche de tout bois pour le dédouaner. Par exemple, Alfredo Antoine Junior a tenté d'innocenter le chef d'Etat dans les médias, arguant que c'est le ministre de la Justice, le premier conseiller de celui-ci, qui a soumis la liste des juges... En même temps, un autre citoyen, Eddy Fortuné, proche de Jovenel Moïse, a avancé que le le chef de l'Exécutif a été induit en erreur. Néanmoins, de telles tentatives de disculper Jovenel Moïse par rapport à ses déclarations faites à Paris risquent de n'aboutir nulle part dans l'opinion publique.

Des failles dans l'organisation de la visite européenne et du protocole

Un internaute a souligné que la fonction présidentielle a des obli-

gations de représentation suivant des normes et des règles préétablies relatives à la diplomatie et au protocole. Or, les responsables de la préparation du voyage et le service de protocole ont failli à leurs tâches.

Le processus d'obtention du visa a donné lieu à une suspicion de sabotage, car il serait étonnant que le ministère des Affaires étrangères haïtien ignore que le visa Schengen ne concerne plus les Britanniques, ceci, depuis des lustres. Dès lors, comment expliquer l'attitude de l'Haïtien Moïse se présentant la tête baissée devant le Français Macron, à l'Elysée, tel que montrée sur certains clichés ayant fait le tour du net. Le décalage horaire et la durée du périple Port-au-prince-New York-Londres pourraient-ils justifier la posture affichée par le président Jovenel Moïse ? Ou encore le port du manteau par Jovenel Moïse tandis que le président français était en costume-cravate? Voilà des faits qui inspirent sans doute bien des prises de position dans la presse aussi bien que dans les milieux politiques, en Haïti.

Un bémol : Souvent moqué, le couple présidentiel haïtien a pourtant fait belle figure en posant avec le symbole de l'aristocratie belge, le roi et la reine de Belgique. Ahurissant que l'aristocratie belge soit la bouffée d'oxygène dont avait besoin Moïse et son épouse lui permettant de renouer avec le décorum! Néanmoins, il faut savoir que les plus grandes démocraties se glorifient de leur couronne. L'Espagne en est fière, parce que ses monar-

ques sont à la hauteur de leurs responsabilités et le démontrent dans leurs moindres gestes et interventions publiques. Dans cet ordre d'idées, qui refuserait d'être reçu par la reine d'Angleterre ? Il nous revient, de surcroît en mémoire les superbes images du couple Obama à Buckingham Palace.

La question est posée, le constat établi

Le chef de l'Etat craindrait-il un coup d'Etat parlementaire visant sa destitution en rapport avec les dossiers PetroCaribe et UCREF ? Pour répondre à cette éventualité, son déculottage à Paris indiquerait-il un choix assumé de faire de la provocation en terre étrangère une arme de combat politique?

La présidence PHTK, pris en étau entre les institutions les autorités judiciaires et pouvoir législatif, en plus d'être confronté aux feux des partis Lavalas et Latibonit An Aksyon (AAA) qui s'affirment de plus en plus, malgré ses alibis, Jovenel Moïse reste au cœur du débat!

Attention, ils sont nombreux sur le terrain les acteurs ayant dotés d'expérience, des compétiteurs attentifs et matois, qui veillent et agissent en connaissance de cause. Les médias sont constamment en état d'alerte et la population attend des résultats. L'équilibre des pouvoirs est un enjeu démocratique mis à mal par les politiques d'Haïti en cette fin d'année 2017.

Michelle Mevs
@Femmedoubout

FLASH! FLASH!



**Solisyon Oganik
Pou Fam ak
Gason ki gen
Pwoblèm Sex.**

KANPE RÊD

RELE CHAM SALOMON (HERB/NUTR.) TEL: **718-864-6862**
EMAIL: cbseafbk@yahoo.com





Le marché musical compas direct : Les musiciens à salaire journalier (giggers) en révolte

Par Robert Noël

Toute action provoque une réaction, selon la troisième loi de Newton. Et les mêmes causes produisent les mêmes effets dans les mêmes circonstances. Principe de causalité ! Cela se confirme aussi dans l'industrie haïtienne de la musique « HMI », où le salaire des giggers demeure stagnant. Les groupes musicaux et leurs



Arly Larivière, clavieriste, maestro et chanteur de Nu look.

fondateurs exigent des promoteurs et des organisateurs de soirées un cachet plus élevé aujourd'hui, considérant l'augmentation du coût de la vie. Pourtant, les giggers reçoivent le même salaire, sans bénéfices sociaux, et cela peu importe leur ancienneté au sein de leurs groupes musicaux respectifs. Tel est le cas des giggers de Nu Look qui se sont révoltés face à cette situation.

L'éveil de la conscience collective des giggers

La lumière luit dans les ténèbres. Une prise de conscience collective de ces musiciens giggers les a forcés à adopter une position ferme pour défendre leurs intérêts personnels. Ils se sont mis debout comme un seul homme pour revendiquer leurs droits, exigeant une augmentation de salaire du fondateur-maestro-chanteur-manager de Nu Look, le jour du départ de cette formation musicale pour Haïti, où celle-ci allait honorer des contrats alléchants, parmi eux un accord pour assurer l'animation musicale à une réception de mariage.

Nu Look exige de fortes sommes pour ses services d'animation. Comment donc expliquer qu'il ait réclamé USD 10 000 \$ pour animer une soirée de levée de fonds à New York, le 27 mai 2017, et les giggers n'aient reçu qu'une pitance comme réminération. Et la ponctualité au rendez-vous n'a pas été respectée. Tout cela peut être prouvé légalement au tribunal si besoin se fait sentir. Hyacinthe, associé du maestro et cosignataire de ce soi-disant contrat présenté sur un papier volant, n'a pas non plus défendu la cause des giggers. Les preuves sont encore là. Nu Look n'est pas le seul groupe compas direct qui s'adonne à cette pratique, que certaines gens qualifient comme étant une

forme d'exploitation.

D'autres ensembles musicaux très connus se trouvaient dans la même situation, mais ils avaient convoqué les musiciens revendicateurs à une réunion pour écouter leurs doléances et ont fini par satisfaire leur demande d'augmentation de salaire. La gravité de la situation, dans le cas de Nu Look, réside dans le fait que le maestro, Arly Larivière, a été pris au dépourvu à l'aéroport, avant l'embarquement des musiciens à bord de l'avion, d'après une source proche de Nu Look. Larivière avait le dos au mur et ne pouvait reculer, ni prendre une décision sur le champ qui pourrait être au détriment de sa formation musicale. Enfin, les protagonistes avaient trouvé un terrain d'entente et Nu Look s'est rendu



Nu Look live.

en Haïti pour satisfaire ses engagements. L'hypocrisie va certainement atteindre son paroxysme entre les musiciens et l'administrateur de Nu Look.

La revendication des giggers et les possibilités de réaction du grand décideur de Nu Look

Certains observateurs se demandent si André Déjean, le trompettiste, avait avalisé un tel mouvement de revendication. Il reçoit un salaire décent lui permettant



La formation Disip de Gasman Couleur Pierre.

de répondre à ses besoins sans difficulté. Nous connaissons exactement le montant qu'il reçoit par prestation, mais nous nous gardons de le dévoiler publiquement. Aurait-il intérêt à prendre part au mouvement de revendication d'augmentation de salaire des giggers ? André fait toujours dans le mutisme. Il n'accorde pas d'interviews facilement et sait comment se démarquer des animateurs de radio qui cherchent à obtenir ses opinions sur un quelconque sujet en rapport avec la musique ou aux pro-

blèmes internes de Nu Look.

Après l'incident qui s'est produit entre Arly et les giggers, André Déjean va, plus que jamais, éviter les animateurs de radio et les journalistes culturels. Il connaît le terrain mieux que tous les giggers de ce circuit musical, ayant roulé sa bosse dans cet univers artistique depuis les années 60. Donc, rien ne peut l'étonner aujourd'hui. Il ne fait qu'assurer sa fonction, travaillant pour l'avancement de Nu Look. D'ailleurs, c'est lui qui a intégré, Jocelyn, le jeune et nouveau saxophoniste au sein de cette formation musicale. André Déjean « se lèt li vin bwè, li pa vin konte ti bèf ».

On doit quand même s'attendre à une réaction du maestro-manager à son retour en Floride. Une chose est sûre, il ne pourra pas mettre tous les giggers en disponibilité. Cela aurait été possible si les musiques de Nu Look étaient écrites sur partition pour tous les instruments. Dans une pareille circonstance, les musiciens remplaçants n'auraient qu'à lire et exécuter fidèlement les pièces musicales écrites. On s'attend tous à une réaction d'Arly, le maes. Cette action préméditée des giggers crée une forte tension entre le fondateur de Nu Look et les musiciens grévistes. La bonne entente qui régnait au sein de ce groupe musical avant la prise de position des protestataires ne sera plus la même.

L'énergie qui se dégagera sur scène ne pourra être plus celle qui précédait l'incident. La confiance mutuelle n'existe plus. C'est exactement la situation du chat et de la souris qu'on vit actuellement, « Youn ap veye lòt ». Il y a des coups beaucoup plus terribles qui se fomentent encore. Le fondateur-manager ne saura vraiment à quoi s'attendre puisque tout est possible. Entre-temps, les révoltés caressent un rêve commun, et ils ont un plan B. La seule garantie c'est qu'ils ne pourront pas traduire le maestro en justice puisqu'ils fonctionnent tous dans l'illégalité. Ils n'ont jamais pensé à légaliser leur business en payant les taxes et les impôts à l'Oncl Sam.

La révolte des musiciens marque un tournant décisif dans l'histoire des giggers de la musique compas direct. On doit s'attendre aussi à un effet domino qui va atteindre d'autres giggers faisant partie d'autres groupes musicaux. Cette décision des giggers du Nu look aura un impact certain aussi sur les organisateurs

de soirées dansantes. Le cachet que Nu Look va réclamer pour animer une soirée connaîtra une

hausse, ce pour compenser le manque à gagner du décideur de cet ensemble musical, après un possible ajustement du salaire des giggers, qui ont quand même une alternative, surtout quand on sait que les compagnies de taxis Uber et Lyft engagent des chauffeurs continuellement.



La formation Klass, déjà cinq ans d'existence

de foi, on apprend qu'une association de giggers sera créée en 2018. On espère qu'en cette nouvelle année, les fondateurs et responsables de groupes musicaux fassent tout ce qui est en leur pouvoir pour changer le mode de fonctionnement du marché musical compas direct pour le mieux. Qu'ils écoutent la voix de la raison qui les guidera dans le sens d'un meilleur salaire à offrir aux giggers, qui, vraiment, méritent mieux.

Il y en a déjà parmi eux qui sont des employés permanents de ces entreprises, où ils reçoivent un meilleur salaire leur permettant d'avoir un budget hebdomadaire. Beaucoup d'entre eux ont

robertnoel22@yahoo.com

TASTE THE ISLAND

Haitian Bakery & Restaurant

460 Peninsula Blvd.

Hempstead, New York 11550

516-489-5925

CLOSED ON MONDAYS

Tues-Wed-Thurs 10:00 am-9:00 pm

Friday 10:00 am - 10:00 pm

Saturday 10:00 am - 10:00 pm

Sunday 10:00 am - 5:00 pm

Frantz Photo & Video Studio

PHONE: 718.953.4990/ 917.513.2118

843 FRANKLIN AVE. (BET. UNION & PRESIDENT)

FRANTZSTUDIO.COM



Weddings, Engagements, Bridal Showers, Baby Showers, Birthday Parties, Graduations, Communions, Headshots, Enlargements (without Negatives), Photo Restoration, Invitations, Passport photos & much, MUCH MORE!

